

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ORDINAIRE



Samedi 17 Octobre 2020

Salle Georges Brassens - 4 Avenue Boieldieu à Villiers/Marne

RAPPORT DE GESTION



LE FOOTBALL VAL DE MARNAIS EN LIGNE

7 JOURS / 7 - 24H / 24 SUR :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>



Afin de se tenir informé sur :

- * l'actualité du football val de marnais
- * le suivi des compétitions (résultats, classements, sanctions...)
- * le suivi des commissions, les PV dès le Jeudi à 12h00
- * les formations dirigeants / éducateurs
- * les règlements des compétitions

ASSEMBLEE GENERALE

ELECTIVE ORDINAIRE

Samedi 17 Octobre 2020
A Villiers/Marne

* * * *

RAPPORT DE GESTION

- Rapport Moral :

Par Madame Lili FERREIRA, Directrice Administrative

- Rapport des Actions Techniques :

Par L'Equipe Technique Départementale

- Rapport Financier :

Par Madame Marie-Christine CATELAN, Trésorière Générale

- Rapport du Vérificateur aux Comptes :

Par Monsieur Angel PINAR, Commissaire aux comptes

RAPPORT MORAL

**Par Madame Lili FERREIRA,
Directrice Administrative**

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis,**

Je vous présente un bilan complet de la saison écoulée qui dresse un portrait des activités de notre District. Il témoigne du dynamisme de notre Association. En lisant ce rapport vous pourrez avoir un aperçu du travail effectué par les différents acteurs impliqués.

Afin de suivre au mieux la politique générale de notre District, le Comité de Direction s'est réuni à 5 reprises.

Ce rapport est une obligation statutaire et sera soumis à votre approbation lors de notre Assemblée Générale Elective Ordinaire du Samedi 17 Octobre 2020 à Villiers/Marne.

Les points suivants constituent l'essentiel de ce rapport :

- Les effectifs du District,
- Les travaux du Comité de Direction,
- L'activité des Commissions,
- Le point sur les différents Championnats et Coupes
- Statistiques, récompenses et palmarès

Il convient d'y ajouter le bilan des Actions Techniques présenté par l'équipe Technique Départementale et les différents rapports financiers.

UNE PENSEE pour ceux qui nous ont quittés en 2019/2020

***MERSEL Fares**, jeune licencié au Club d'Asomba, décédé à l'âge de 11 ans suite à un accident de la route

***M. Alain BOREL**, à l'âge de 72 ans, ancien Président de l'AS Val de Fontenay

***M. Jacky LAURENT**, Ancien Dirigeant de SUCY FC et de VILLIERS ES, ami du District de longue date à l'âge de 71 Ans

***M. Jean-Paul PERROUX**, à l'âge de 67 Ans, Ancien Membre du Comité de Direction du District et dirigeant au Club de Boissy FC depuis de très nombreuses années.

***Mme Yamina AKABI**, à l'âge de 57 ans des suites d'une longue maladie, Membre de la Commission de Discipline du District pendant plusieurs années jusqu'en 2015 et Secrétaire du Club de Choisy AS de très nombreuses années, pilier historique du Club.

***M. ETIENNE Roland**, à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, Membre de la Commission Futsal du District et Secrétaire du club de Marolles US

Aux familles des disparus, aux dirigeants de leurs clubs, nous renouvelons nos sentiments de sympathie.



Les Travaux du Comité de Direction

Les principales actions conduites par notre District au cours de la saison

Réunion des Grandes questions en disciplinaire du 21 Septembre 2019
avec les Commissions Départementales « Appel » et « Discipline »

Intervention de Lionel PARIENTE, Avocat du Cabinet Conseil du District, qui a donné des précisions sur les méthodes à adopter pour un meilleur rendu.

Une méthodologie de saisie d'un dossier a été faite pour aider les Commissions, soit :

- 1- **MATERIALITE** : Fait(s) & Temporalisation (pour déterminer avec exactitude le moment et savoir si pendant ou après match)
- 2- **IMPUTABILITE** : Educateur & Dirigeant & Joueur & Supporter(s) & Autre
- 3- **GRAVITE : Déterminer la Gravité** + Adaptation de la sanction par rapports au(x) Fait(s)

Le travail de la Commission est de : Evaluer, Juger et Sanctionner avec un raisonnement le plus cohérent possible en tenant compte de la Conséquence et Enjeu : pour le LICENCIE & pour le CLUB

S'appuyer sur les Textes : Annexe 2 des RG de la FFF / Règlement Sportif du District / Annexe du Barème Disciplinaire du District

En tenant compte des 3 principes suivants :

- 1°) LEGALITE et non Egalité
- 2°) RELATIVITE
- 3°) PROPORTIONNALITE

SERVICES CIVIQUES

Date de lancement du dispositif, une réunion a eu lieu **le Mardi 24 Septembre 2019 à 19H00 au Siège du District.**

Ce dispositif entame sa 8^{ème} saison, un bilan très positif puisque cela a permis de déployer 250 volontaires en Clubs (*Economie pour nos clubs = 2 m€ sur 8 saisons*).

A ce jour : 65 Candidats dont 12 femmes représentant : 37 Clubs

Le Comité donne quitus au Président pour le choix, sachant que des candidatures ne peuvent pas être retenues, l'agrément étant pour 60.

Reconduite pour cette 8^{ème} saison, afin de responsabiliser les clubs et les volontaires à participer à la vie du District, une participation mensuelle pour chaque volontaire est demandée (50 €).

Par ailleurs, comme la saison dernière, toute absence injustifiée d'un volontaire à une action entraînera une retenue sur indemnité.

L'engagement des volontaires : « Un apport opérationnel »

- Instaurer le Programme Educatif Fédéral en vue de sensibiliser les enfants
- Renforcer l'éducateur dans sa mission d'éducation par le football
- Participer à l'élaboration des projets « porteurs » du club (stage vacances, tournoi etc.)
- Suivre l'évolution du club sur les aspects du LABEL Ecole de Football

La formation continue des volontaires : « Se former pour progresser »

- Journée d'intégration:
- PSC 1 :
- Citoyenne :
- Educateur : tout au long de l'année

A Titre de rappel :

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Dans le cadre du développement du football des jeunes (filles et garçons), vous pouvez recruter un volontaire d'**OCTOBRE 2019 à MAI 2020** (8 mois) afin d'aider à la structuration de votre club :

- Instaurer le Programme Educatif Fédéral en vue de sensibiliser les enfants
- Renforcer l'éducateur dans sa mission d'éducation par le football
- Participer à l'élaboration des projets « porteurs » du club (stage vacances, tournoi etc.)
- Suivre l'évolution du club sur les aspects du LABEL Ecole de Football

Assemblées Générales EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE du Samedi 12 Octobre 2019 à Bonneuil/Marne

Le Président, Thierry MERCIER et son Comité de Direction ont remercié la Ville de Bonneuil sur Marne pour la mise à disposition de la Salle «**Louise Voelckel**», le Club de Bonneuil CSM et son Président, M. Gilles GATINEAU pour l'accueil ainsi que son équipe qui a tout mis en oeuvre pour que nos Assemblées Générales se déroulent dans les meilleures conditions.

Remerciements de la présence à cette Assemblée de **MM. Patrick DOUET**, Maire de Bonneuil sur Marne, **Philip GUYOT DE CAILA**, Secrétaire Général de la LFA, **Guillaume NASLIN**, Fondation du Football et **Ahcène KADEM**, Secrétaire Général du CDOS

Des remerciements également à notre partenaire, le Conseil Départemental du Val de Marne, qui encore une fois, dans le cadre des Challenges du Président, a permis de récompenser nos clubs en faisant une dotation de Ballons.

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 09h15

Nombre de clubs présents ou représentés à l'ouverture :

*** 48 Clubs** représentant : **1 024 Voix**

*Ce nombre de voix a vite augmenté, le total atteint étant de **1493 Voix (77,8 %)**, représentant : **75 Clubs***

Les diverses interventions lors de l'AG :

-**M. Thierry MERCIER**, Président du District (*Allocution*)

-**M. Philip GUYOT DE CAILA**, Secrétaire Général de la LFA

-**M. Drisse TAFININE**, CTD-DAP de notre District (*Foot Animation*)

-**M. Guillaume NASLIN**, Fondation du Football

-**M. Ahcène KADEM**, Secrétaire Général du CDOS

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Thierry MERCIER :

Services Civiques (*Cette saison 60 Volontaires détachés dans nos Clubs, mais 8 mois au lieu de 9 comme les saisons précédentes, Re conduite de la participation financière mensuelle à chaque club, toutes nos formations gratuites pour les Services Civiques*) & **Création du District de Paris** (*AG constitutive le 03/12/19 à la FF, AG Elective le 30 Juin 2020 ou un peu avant, le District du Val de Marne perd environ 6 500 licenciés, le District Parisien : 140 Clubs et environ 22000 licenciés*) & **Arbitrage** (*la mise en place du prélèvement Club / Virement Arbitre a eu un coût de + 1000 €, une participation très légère va être prélevé à chaque Club à partir de cette saison, Arbitrage U20 : Problème District manque (20 arbitres nommés prochainement)*) & **FMI** (*en football à 11 Objectif atteint 95% , en football d'animation, peu d'utilisation*) & **Incivilités & Violences** (*rappel des différentes actions en place depuis 20 ans et + : Du Conseil des Sages aux interdictions de stade - Moins de sanctions = moins d'amendes = moins de dotation*) & **Fair-Play** (*pas de relâchement, joue toujours son rôle*) & **Football Féminin** (*+ 11,52 % = hausse de la saison dernière, cette saison plus d'équipes engagés et moins de licenciés, Labels = c'est bien + à renouveler*) & **Futsal** (*déception, pas assez structuré, pas de présence aux Formations, pas de développement du Football d'Animation*) & **Football d'Animation** (*Réunion début de saison : présences insuffisantes (15 Clubs absents dont 5 déjà la saison dernière, 76% de présence cette saison, contre 80 % en 2018, FMI : 21% en U11 et 32 % en U13 – A améliorer, intervention de DRISS TAFININE – CTD-DAP)*) & **Formations & Avenir proche et plus lointain** (*Baisse des subventions, Moins d'amendes = moins de dotation, mais positif puisque moins de sanctions*)

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale « ORDINAIRE » :

1-Procès-verbal Assemblée Générale du 13 Octobre 2018 à Limeil Brévannes

Le procès-verbal est adopté à la majorité

Pour : **95,16 %**

2-Rapport Moral 2018 & 2019

Le rapport moral est adopté à la majorité

Pour : **99,65 %**

3-Rapport Financier au 30 Juin 2019

Après intervention du Vice-Président Délégué, M. Denis TURCK et du Commissaire aux Comptes.

Le rapport financier est adopté à la majorité

Pour : **88,56 %**

4-Budget prévisionnel 2019 & 2020

Après intervention du Vice-Président Délégué, M. Denis TURCK et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité Pour : 88,56 %

Le vote Assemblée Générale « EXTRAORDINAIRE » :

Modifications des Statuts du District :

Après divers échanges avec les Clubs,

Les modifications des Statuts sont adoptées à la majorité Pour : 84,95 %

Mise en application dès le lendemain de l'AG.

Les diverses remises :

- Tirage au sort « 6 Ballons » de la Coupe du Monde Féminine
- Médailles au titre de Dirigeants de Clubs
- Coupe du Préfet « FAIR-PLAY »
- Champions D1
- Challenge Dynamique
- Challenge du « Fair-Play »
- Clubs ayant organisé une session de Formation 2018 & 2019
- Remise des Ballons des Challenges du Président du Conseil Départemental

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h50

Suivi du « POT de l'Amitié offert par la Ville de Bonneuil sur Marne

« Retour sur la journée Fair-Play : Je joue, Je nous respecte » Week-End des 19 et 20 Octobre 2019

Le District du Val de Marne a reconduit pour la 7ème saison consécutive une journée de sensibilisation, le week-end des 19 et 20 Octobre 2019, sur le « RESPECT & FAIR-PLAY » impliquant tous les acteurs d'un match de football, joueurs, entraîneurs et arbitres à véhiculer, par un comportement exemplaire, un message fort sur les valeurs sportives fondamentales : « **A bas la violence, la tricherie, la contestation et vive le respect entre tous** » avec signature d'une Charte avant chaque rencontre.

Un grand MERCI à tous les acteurs : « Joueurs, Entraîneurs, Arbitres », à nos « Clubs » qui ont joué le jeu,

Cette saison : 228 rencontres concernées, **96 chartes en retour signées** par tous les acteurs, soit seulement **42 %**.

Il est dommage que tous les clubs n'aient pas participé à cette action de sensibilisation.

Le Bilan : 148 Cartons enregistrés dont 11 rouges sur le Week-End

Pas de baisse de cartons malgré l'action, par rapport à une journée sans action.

Le Comité devra revoir cette action.

21^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16 – TOUSSAINT 2019

Un très grand remerciement aux Municipalités et aux Clubs qui nous ont accueillis tout au long de la semaine dans le cadre de la 21^{ème} Edition du Tournoi International U16 que ce soit pour les rencontres ou pour l'accueil des entraînements.

Félicitations aux délégations : Belge, Italienne, Russe et Française pour leurs prestations dans les diverses Communes de notre Département.

Classement Final :

01 – ITALIE

02 – RUSSIE

03 – BELGIQUE

04 – FRANCE

M. BONUCCI Bryan, n°1 (Italie) : Meilleur Gardien / **M. MANCINI Tommaso**, n°9 (Italie) : Meilleur Buteur / **M. VAN DE PERRE Kamiel**, n°3 (Belgique) : Meilleur Joueur

Challenge du Fair-Play : RUSSIE

RESULTATS J1 - MARDI 29 OCTOBRE 2019

à Limeil Brévannes : **RUSSIE / ITALIE (1/2)**

Buteurs : STOLBOV Kirill (Russie) & MANCINI Tommaso (2 buts – Italie)

au Plessis-Tréville : **FRANCE / BELGIQUE (0/4)**

Buteurs : LAGAE Bram / LAVIA Roméo / SAKKALI Sami / SERVAIS Mathis (Belgique)

RESULTATS J2 - JEUDI 31 OCTOBRE 2019

à Vitry/Seine : **ITALIE / BELGIQUE (4/2)**

Buteurs : MANCINI Tommaso/ ACCORNERO Fédérico / ROSSI Leonardo – 2 buts (Italie) & EL KHANNOUS Bilal – 2buts (Belgique)

à Créteil : **RUSSIE / FRANCE (2/1)**

Buteurs : KRASHEVSKIY Yaroslav / TSVETKOV Vadim (Russie) & VOGEL Hugo (France)

RESULTATS J3 - SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

à Bonneuil/Marne : **BELGIQUE/ RUSSIE (1/5)**

Buteurs : VAN DE PERRE Kamiel (Belgique) & CHOBANOV Ruslan / STOLBOV Kirill /GAINOV Mikhail -3buts (Russie)

à Bonneuil/Marne : **FRANCE / ITALIE (2/2)**

Buteurs : FOUGEU Breyton / PIRRINGUEL Lenny (France) & FATICANTI Giacomo/ROSSI Leonardo (Italie)

Le Tournoi s'est déroulé dans le «**FAIR-PLAY**» et le «**RESPECT**».

Les différentes délégations nous ont permis de constater les différences de culture tout au long de la semaine et de voir pour chacune leurs priorités bien définies et très distinctes.

L'équipe de **RUSSIE** a remporté cette saison le challenge du « FAIR-PLAY».

De très grands remerciements aux quatre Délégations, aux Arbitres des 4 pays et aux Arbitres de la LPIFF, aux Communes et clubs qui se sont mobilisés avec toujours le même enthousiasme, le même plaisir et en ayant toujours le cœur à l'ouvrage, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les rencontres ou les entraînements.

Nos « **BENEVOLES** » du District ont encore, cette saison, répondu présent toujours avec une énergie débordante, une passion hors norme et en s'impliquant sans compter ...un très grand MERCI à toutes et tous.

Merci à tous les partenaires du Tournoi : Sport CO Shop = Récompenses remises aux Meilleurs Gardien, Buteur et joueur, Au Pain Paysan = une partie des sandwiches et gâteaux pour les Bénévoles, Volkswagen = Prêt de deux véhicules, le territoire T11 et la Fédération Française de Football, car si le Tournoi perdure c'est avant tout grâce aux partenaires.

Cette 21^{ème} Edition a encore une fois rencontré un réel succès, tout cela grâce aux collaborations

de toutes et tous et l'équipe qui a pu être formée.

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs...tous sites confondus.

Retour sur le Séminaire « Président(e)s/Trésorier(e)s » du 30 Novembre 2019

Les Présidents des clubs du District du Val de Marne ont été conviés le samedi 30 novembre 2019 à un séminaire portant sur différents aspects juridiques animé par Lionel PARIENTE, Avocat Spécialiste en Droit Social et en Droit du Sport.

Deux thématiques principales furent abordées. L'une concernait les modalités de paiement des acteurs intervenants directement dans le fonctionnement de nos clubs ; l'autre concernait le cadre juridique de la dissolution des associations, et notamment la question de la sortie d'un club omnisport.

Un retour complet sur les sujets abordés a été fait sur le site du District.
Les personnes présentes ont apprécié cette matinée, action à renouveler.

Retour sur la Réunion Football à Effectif Réduit du 10/01/20 (M. Patrick DARDENNES)

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général Adjoint du District fait un retour sur la réunion :

- * 12 Clubs absents, 3 clubs excusés
- * 4 Clubs ne se sont jamais présentés au cours des 3 réunions organisées par la Commission Football d'animation
- * 68 % de présent à cette dernière réunion qui était OBLIGATOIRE, les amendes n'ont pas eu l'effet dissuasif espéré.

Cette réunion était « OBLIGATOIRE » des informations importantes ont été communiquées :

Objectifs :

Rôle de la Commission – Objectifs et principes football animation

Rôle : Organiser, valider, aider, sanctionner

Principes : Joueur = licence, 100% des licenciés participent aux manifestations, les joueurs jouent la même durée

La mise en application de la décision du Comité de Direction du 13/11/2019 concernant l'application des amendes pour la non-utilisation de la F.M.I à compter de JANVIER 2020 dans les catégories suivantes : *CRITERIUMS : «U10 - U11 et U12 - U13 », *CRITERIUMS : Claude LACHICHE «U12 - U13 », *CRITERIUMS : AVENIR « U10 - U11 ».

Reporting :

U7 et U9 : Compte rendu plateau + listing joueurs footclubs avec croix pour les participants

U11 et U13 : FMI (Dernier WE, utilisation : U11 : 77% et U13 : 60%)

Pour la FMI : Synchronisation du lundi au vendredi (Internet) et le Samedi – Modifications éventuelles (sans internet) + Envoi (Internet)

Infos techniques:

Rappel règlements – règles - comportements

Rappel barème de l'amende F.M.I « FOOTBALL D'ANIMATION » à compter de JANVIER 2020 :

1ère : non-utilisation : un RAPPEL,

2ème : non-utilisation : une AMENDE de 50 € (par équipe sans F.M.I.)

Le Comité de Direction souhaite mettre en place une Journée «Licences Propres» (contrôle sur divers site de la bonne mise en place des consignes règlementaires en terme de licences, de temps de jeu, etc....), dans un but uniquement préventif et de rappel.

Une demande va être faite à la Commission Foot Réduit pour nous communiquer une liste de rencontres et les Membres du Comité de Direction se positionneront pour aller sur les sites.

CHALLENGE « CLUB DYNAMIQUE »

Ce Challenge a fait l'objet d'une innovation, après une longue réflexion par un groupe de travail, et un nouveau règlement a été défini (*voir en pièce jointe et mis à jour sur notre site internet*), entériné par le Comité de Direction réuni en date du 13 Mars 2019 avec mise en application immédiate.

Les lauréats de cette saison « 2018-2019 » seront donc déterminés d'après ce nouveau règlement et récompensés lors de notre prochaine Assemblée Générale d'Octobre 2019.

Objectif du challenge Dynamique : se structurer, monter un projet-club, répondre aux critères de qualité fixés par la FFF pour l'accueil et la progression des jeunes footballeurs...c'est un objectif que se fixent beaucoup de clubs.

Le calcul du challenge dynamique s'effectue selon les quatre critères ci-dessous :

-L'autodiagnostic du projet club (*associatif, sportif, éducatif, encadrement*) permet de vérifier ses chances d'obtenir un label avec des données réelles du club et des éléments déclaratifs.

.Le total des points simulés pour le Label Ecole de football (sur 417 points)

.Le total des points simulés pour le Label Ecole de football Féminines (rapporté sur 210 points)

-La formation des éducateurs (*nombre réel sur l'année*) et des arbitres (*coefficient 10*)

-La participation à la vie du district

.Participation des bénévoles en commission départemental

.Représentation du club à l'assemblée générale (*décote de 5% en cas d'absence du total des points obtenus*)

.Participation à la réunion de rentrée du football d'animation (*décote de 5% en cas d'absence du total des points obtenus*)

.Participation à la réunion de rentrée du football féminin (*décote de 5% en cas d'absence du total des points obtenus*)

-Une décote de 10% du nombre de licenciés est appliquée afin d'assurer un équilibre entre clubs (*avec de deux à cinq fois plus de licenciés il y a plus de chance de scorer sur les labels et formation*)

Les douze clubs récompensés recevront lors de l'Assemblée Générale du District ; un Challenge qui restera la propriété du club, un diplôme et un courrier stipulant le montant crédité sur le compte correspondant à leur classement.

La dotation est de 6 000 € répartie en douze clubs récompensés : 2 clubs : 900 €, 4 Clubs : 600 €, 6 Clubs : 300 €

DISTRICT PARISIEN

Le Comité Exécutif de la F.F.F., lors de sa réunion du 21.11.2018, avait adopté un calendrier fixant à la saison 2021 / 2022 le début des compétitions du District Parisien de Football,

Prend note que le Comité Exécutif, lors de sa réunion du 11.05.2020, a décidé le maintien du début des compétitions du District Parisien à compter de la saison 2021 / 2022,

Considérant que le Comité Exécutif a alors indiqué que le respect de ce calendrier impose que

chacun des Districts limitrophes (Hauts de Seine, Seine St Denis, Val de Marne) adopte avant le 30 juin 2020 les dispositions nécessaires pour faire face au départ de nombreux clubs vers les compétitions du District Parisien à l'issue de la saison 2020 / 2021, en fixant notamment des règles précises en matière de montées / descentes et de vacances,

Considérant qu'il appartient ainsi de se projeter dès à présent sur l'architecture des compétitions du District de la saison 2021 / 2022, en tenant compte du fait que l'architecture de la saison prochaine est d'ores et déjà impactée par les règles fixées par le Comité Exécutif lors de sa réunion du 16 avril 2020 suite à l'arrêt définitif des compétitions, notamment le fait qu'il doit être procédé à toutes les accessions prévues mais à une seule descente par poule,

Considérant que dans le contexte de crise sanitaire que traverse le pays, au regard des circonstances exceptionnelles actuelles liées à l'épidémie de covid-19 et compte-tenu des conditions de déplacement et de rassemblement de la population, le District se doit de prendre les décisions qui s'imposent, avec pour premier objectif celui d'agir dans l'intérêt du football régional et dans l'intérêt général des compétitions,

Considérant que selon l'article **13.6** des statuts du District, le Comité de Direction « statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements »,

Prononce les décisions suivantes :

Pour toutes les DIVISIONS et CATEGORIES :

- ✚ Si un club Parisien termine 1^{er} de son Groupe, il sera considéré comme le «Montant» OBLIGATOIRE et non remplacé par un Club Val de Marnais.
- ✚ Si un club Parisien termine dernier de son groupe il sera considéré comme le «Descendant» OBLIGATOIRE et non remplacé par un club Val de Marnais.

SENIORS

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equip es parisi ennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramid e	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	2	13	1x13	montées en R3	1	12	1x12
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	2		
D2	2	12	24	Montées en D1	2	2	24	2x12	Montées en D1	2	24	2x12
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	2		
				Montées de D3	4				Montées de D3	4		
				Descentes en D3	3				Descentes en D3	2		
D3	2	12	24	Montées en D2	4	3	24	2x12	Montées en D2	4	24	2x12
				Descentes de D2	3				Descentes de D2	2		
				Montées de D4	4				Montées de D4	6		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	3	10	30	Montées en D3	4	1	29	3x10	Montées en D3	6	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		

U18

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisienn es	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	1	10	1x10	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	2		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	2	20	2x10	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	2		
				Montées de D3	3				Montées de D3	4		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	4		
D3	3	10	30	Montées en D2	3	1	30	3x10	Montées en D2	4	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	4		

U16

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	3	12	1x12	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	2		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	2	24	2x12	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	2		
				Montées de D3	6				Montées de D3	3		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	4		
D3	3	10	30	Montées en D2	6	4	30	3x10	Montées en D2	3	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	4		
				Montées de D4	3				Montées de D4	6		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	3		
D4	3	10	30	Montées en D3	3	3	25	3x10	Montées en D3	6	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	3		

U14

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	0	12	1x12	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	4		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	4	24	2x12	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	4		
				Montées de D3	6				Montées de D3	3		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	4		
D3	2	10	20	Montées en D2	6	3	30	3x10	Montées en D2	3	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	4		
				Montées de D4	6				Montées de D4	8		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	3	10	30	Montées en D3	6	2	20	2x10	Montées en D3	8	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		
				Montées de D5	2				Montées de D5	10		
				Descentes en D5	3				Descentes en D5	3		

ANCIENS

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equip es groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	2	12	1x12	montées en R3	1	12	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	0	20	2x10	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	1		
				Montées de D3	6				Montées de D3	3		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	2		
D3	2	10	20	Montées en D2	6	1	20	2x10	Montées en D2	3	20	2x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	2		
				Montées de D4	3				Montées de D4	1		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	1	10	10	Montées en D3	3	0	10	1x10	Montées en D3	1	10	1x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		

CDM

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	0	10	1x10	montées en R3	1	12	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	1		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	1	20	2x10	Montées en D1	1	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	1		

FUTSAL

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2020 - 2021 21-22					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	1	13	1x13	montées en R3	1	12	1x12
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	1				Montées de D2	1		
				Descentes en D2	2				Descentes en D2	3		
D2	1	10	10	Montées en D1	1	0	10	1x10	Montées en D1	1	10	1x10
				Descentes de D1	2				Descentes de D1	3		

Evolution CHAMPIONNAT U20 - 2020 & 2021

Décision Comité de Direction de la LPIFF du 29 Avril 2020 concernant le Championnat U20:

« Rappelé que par suite de la réforme des compétitions de jeunes, une offre de pratique spécifique a été proposée aux licenciés U19/U20 au travers de l'organisation d'un Championnat U20,
Vu la position exprimée par le Collège des Présidents de Club, réuni le 30 Novembre 2019, quant à l'évolution de ce Championnat U20,

Vu l'état des lieux des Championnats U20 pour la présente saison et l'impossibilité pour certains Districts d'organiser un Championnat Départemental U20 sur leur territoire,

Vu la volonté de clubs dont le District n'organise pas de Championnat U20 d'engager une équipe dans cette épreuve,

Par ces motifs,

Décide à l'unanimité de centraliser au niveau régional l'offre de pratique U20 à compter de la saison 2020/2021 »

Le Comité prend acte de cette décision.

*Intervention du Dr Michel THOMAS qui s'interroge sur le fait qu'il n'y aura plus cette compétition U20 au niveau District, voir à conserver peut être une coupe par poule.

*Intervention de M. Jean-Jacques COMBAL, afin de savoir si une Coupe du Val de Marne U20 doit être créée.

Le Comité demande que ces questions soient abordées lors de la révision des Règlements.

COMPARATIF DES LICENCES SUR LES 3 DERNIERES SAISONS

Saison 2016 & 2017	Saison 2017 & 2018	Saison 2018 & 2019	Saison 2019 & 2020
36 441	37 193	38 535	35 993 (Au 16/01/20)
			Nouvelles licences : 11335 (31,50 %)
			Renouvellements : 20819 (57,90 %)
			Mutations : 3839 (10,60 %)

Finales des Coupes du Val de Marne

ANNULEES (COVID 19)

Journées Nationale et Départementale des Bénévoles

ANNULEE (COVID 19)

La Violence

Le District, toujours soucieux de lutter au mieux contre la violence sur nos terrains, applique les dispositifs mis en place depuis de nombreuses saisons :

- Exclusion temporaire
- Carton blanc chez les jeunes
- Challenge du Fair-Play Seniors
- Challenge de l'Exemplarité « GEORGES MAILLARD »
- Officier de liaison en Préfecture
- Harmonisation des règlements et application stricte du code disciplinaire
- Journée du fair-play : « Je joue, je nous respecte »

Continuité de la collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les « INTERDICTIONS ADMINISTRATIVES DE STADE ».

Pour information :

« Le Préfet du Val de Marne a le pouvoir, par un arrêté motivé, de prononcer une mesure d'interdiction de pénétrer dans les enceintes sportives à l'encontre de tout licencié ayant eu un comportement inapproprié et susceptible de troubler l'ordre public, sur le fondement de la loi du 23 janvier 2006 (relative à la lutte contre le terrorisme et portant diverses dispositions relatives à la sécurité et au contrôle frontalier) et la loi du 2 mars 2010 (contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public).

Cette mesure d'interdiction ne peut excéder 12 mois en principe. Toutefois, elle peut être portée à

24 mois si, dans les trois années précédentes, cette personne a fait l'objet d'une mesure d'interdiction.

Depuis la mise en place du Dispositif, le Préfet du Val de Marne a prononcé des mesures administratives d'interdiction de pénétrer dans les enceintes sportives à l'encontre de 14 licenciés de notre District.

Ces interdictions « concernent les abords des terrains où se déroulent des matchs de football officiels organisés par les instances de la Fédération Française de Football (notamment districts, ligue Ile de France, ligue Professionnelle et fédération) pour toutes les catégories d'âges et sur tout le territoire de l'Ile de France ».

Une nouveauté est en cours, à savoir la mise en place d'un pointage au Commissariat lorsqu'une interdiction sera prononcée.

Pour rappel, l'article L332-16 du Code du Sport dispose que :

« Le fait de ne pas se conformer à l'interdiction prononcée expose le fautif à une peine d'emprisonnement d'un an et à une amende de 3 750 €. »

Il est important de continuer ces mesures afin de lutter contre ce fléau nommé : « violence ». Toutes ces actions sensibilisent les différents acteurs et permettent d'anticiper sur des débordements, générés le plus souvent, par des éléments extérieurs.

2019 & 2020 : 3 Délégations matchs «Sensibles», plusieurs de prévues mais annulées suite au COVID-19.

Commission de Prévention Médiation Education

Rappel du rôle et de la fonction :

-**d'élaborer** et de mettre en œuvre tout type d'action de nature à contribuer au bon déroulement des rencontres et au bon comportement des pratiquants, au moyen de la prévention, de l'éducation et de la médiation y compris dans les manifestations du District (Exemple : Finales des Coupes du Val de Marne)

-**de vérifier** que tous les Clubs ont un référent « SECURITE »

-**de suivre** les matchs « Sensibles » en collaboration avec le Service Administratif du District qui lui transmettra toutes les demandes.

1^{er} cas : A la demande des Clubs au moins 15 jours avant

Le référent sécurité ou à défaut le Président du Club devra prévoir toutes les dispositions préventives au sein de son club, et devra pouvoir, si nécessaire, répondre à toutes les invitations qui lui seront adressées par la CDPME.

2^{ème} cas : A la demande d'une Commission

3^{ème} cas : La CDPME décide de classer un match « sensible » suite à des incidents ou des dérives dont elle aura eu connaissance

Dans ces trois cas, la CDPME pourra, selon les faits, procéder à plusieurs démarches :

- Appeler les Municipalités, les Clubs et vérifier que le dispositif est bien mis en place (Choix des Arbitres, Délégués, etc..)

-de saisir le Comité de Direction pour intervention auprès des Communes si nécessaire.

-d'inviter les clubs à la préparation des matchs dit « sensibles »

Un règlement a été mis en place pour mieux cadrer les missions de cette Commission.

Challenges du Président du Conseil Départemental du Val de Marne

Comme chaque année, les clubs ont reçu leur dotation au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire & Ordinaire qui s'est déroulée le Samedi 12 Octobre 2019 à Bonneuil/Marne.

Il est bon de rappeler que ces Challenges ont été les premières manifestations sportives sous le partenariat qui lie le District du Val de Marne et le Conseil Départemental du Val de Marne et qu'ils récompensent les clubs de notre District chaque saison (dotation de plus de 2000 ballons).

FAFA 2017 & 2018

Prolongement du dispositif FAFA (Fonds d'aide au Football Amateur) qui existe depuis 2002 à la FFF.

Il se compose de cinq chapitres :

« *Emploi* »

« *Minibus* »

« *Equipements Clubs / Collectivités* »

« *Equipements Clubs / Collectivités – Nouvelles pratiques* »

Type	Favorable	Défavorable	En attente
Minibus	1		
Emploi		1	
EQUIPEMENTS			
Vestiaires	1		
Passage en synthétique	2		1
Club House	1		
Pare Ballons	2		
Sécurisation installation	2		
TOTAL	9	1	1

Feuilles de Matches Informatisées « Foot à 11 »

Statistiques d'utilisation sur la saison 2019/20209 par les catégories concernées(Arrêté à la dat du confinement) :

	SENIORS				U20	U18			U16				U14				
	D1	D2	D3	D4	E1	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D4	D1	D2	D3	D4	D5
Nb matchs	52	108	98	80	62	39	66	44	38	79	107	113	40	79	82	94	61
Nb FMI	48	102	93	61	57	37	61	33	33	74	96	91	38	72	73	78	39
% FMI	92%	94%	95%	76%	92%	95%	92%	75%	87%	94%	90%	81%	95%	91%	89%	83%	64%

	CDM		ANCIENS				FUTSAL		FEMIN	TOTAL
	D1	D2	D1	D2	D3	D4	D1	D2	D1	
Nb matchs	39	15	54	76	70	44	34	22	47	1581
Nb FMI	35	14	52	74	64	40	27	16	35	1386
% FMI	90%	93%	96%	97%	91%	91%	79%	73%	74%	88%

Un taux d'utilisation global sur la saison de 88 %.

Un suivi sur la « non utilisation » régulier chaque semaine, les avertissements sont faits dans le procès-verbal de la Commission des Calendriers et les amendes seront appliquées comme prévu à l'article 44.4 des RSG du District (*1ère non utilisation : avertissement - 2ème non utilisation dans les 3 mois : amende de 100 Euros - 3ème non utilisation dans les 3 mois : match perdu par pénalité.*

QUELQUES INFORMATIONS POUR LA SAISON 2020/2021

CREATION DU DISTRICT PARISIEN

***140 Clubs vont adhérer au District Parisien de Football, dont 20 de notre DISTRICT**

***Assemblée Générale Elective du District Parisien : le 03 Novembre 2020**

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert à compter de ce jour jusqu'au **lundi 5 octobre 2020, cachet de La Poste faisant foi.*

**La déclaration de candidature de liste doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la Ligue de Paris-Ile de France de Football, à l'adresse suivante : 5, Place de Valois – 75041 PARIS Cedex 01,*

**La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction du District Parisien ».*

Rappels :

- *les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District doivent être remplies à la date de déclaration de candidature,*
- *l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée, selon les modalités définies à l'article 13.3 des Statuts du District.*

*Consulter **les statuts du District Parisien** adoptés lors de l'Assemblée Générale du 5 février dernier.*

***Début des Compétitions du District Parisien : SAISON 2021 / 2022**

***Disposition transitoire sur les Statuts du District du Val de Marne :**

Tout club appartenant historiquement au District du Val de Marne et qui adhère au District Parisien de Football reste en droit de participer aux Assemblées Générales organisées par le District du Val de Marne jusqu'au début officiel des compétitions du District Parisien de Football. Toutefois il n'aura pas le droit de participer aux élections organisées par le District du Val de Marne dès lors qu'il sera déjà invité à participer au vote lors de l'élection du premier Comité de Direction du District Parisien de Football.

CREATION D'UNE CELLULE COVID 19 AU SEIN DU DISTRICT

La Crise Sanitaire que nous traversons tous, demande une nouvelle organisation pour tous et le Comité de Direction du District du Val de Marne, réuni en date du 1^{er} Septembre 2020 a décidé de créer une cellule COVID, qui sera un complément aux documents déjà transmis à tous les clubs :

- **Questions-Réponses : FFF**
- **Fiche synthèse : « Protocole de reprise » Ligue et Districts**

Si avec ces documents certaines questions **ne trouvent pas de réponses**, la cellule « COVID-19 » composée de plusieurs membres : *1 Médecin, 1 Avocat, 2 Maires-Adjoints aux Sports, 2 Membres de Clubs, 1 Expert-Comptable, 1 Membre de la Commission de Discipline* et aura pour objet de vous accompagner au

mieux dans cette nouvelle tâche et une adresse mail dédiée a été créée :

district94.covid19@gmail.com

Boîte à utiliser pour toutes les questions relatives au COVID-19 pour lesquelles vous n'avez pas trouvé de réponse avec les documents en votre possession.

Une réponse vous sera apportée rapidement.

A titre de rappel, merci à tous les Clubs d'inscrire sur FOOTCLUB le ou la référent(e) COVID-19

DECISION FEDERALE: PURGES DES SUSPENSIONS EN MATCHS

Le 8 juillet 2020, le Comité Exécutif de la FFF « décide une dispense d'exécution de peine dans la limite de 3 matchs pour les suspensions fermes en matchs non encore entièrement purgées à ce jour,

Précise que la sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et qu'en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des trois matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités de purge habituelles de l'article 226 des Règlements Généraux.

Cette décision ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques. »

A titre liminaire, il est important d'indiquer que le quantum de la suspension ainsi que l'éventuel sursis dont elle serait assortie, demeurent inchangés : il n'y a donc aucune modification à apporter dans les logiciels Foot2000/Footclubs.

• Quels sont les cas visés ?

Les licenciés personnes physiques (joueur, éducateur, dirigeant...etc) ayant au 8 juillet 2020 des matchs fermes de suspension à purger.

La mesure concerne donc les suspensions en matchs fermes ayant été prononcées au plus tard le 8 juillet 2020.

Peu importe la faute retenue ayant conduit au prononcé de la suspension en question.

• Quels sont les cas qui ne sont pas concernés ?

- les clubs ayant fait l'objet de suspension de terrain ou de huis clos ;
- les suspensions fermes à temps infligées aux licenciés personnes physiques ;
- les matchs de suspension intégralement assortis d'un sursis.

• Quelles sont les conséquences pratiques de cette mesure ?

La mesure adoptée par le Comité Exécutif s'applique aux licenciés concernés, quel que soit le calendrier des équipes qui était initialement prévu du 13 mars au 30 juin 2020 et donc quel que soit le nombre de matchs qui auraient dû se dérouler durant cette période.

Cela étant dit, **l'article 226.1 des règlements généraux de la FFF** dispose que :

« La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements).

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

Pour les joueurs dont le club dispute un championnat national, sanctionnés à la suite d'incidents (expulsion, récidive d'avertissements entraînant une suspension ferme, incidents de natures diverses...) survenus à l'occasion d'une rencontre officielle de compétition nationale, le ou les

matches à prendre en compte sont ceux de compétition officielle nationale disputés par l'équipe au sein de laquelle le joueur reprend la compétition si cette dernière dispute un championnat national. Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions. En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matches pris en compte dans ce cas sont les matches officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club. »

Chaque club devra donc vérifier comme il en a l'habitude avant chaque rencontre, *via* son espace Footclubs, la situation de chaque licencié susceptible d'être inscrit sur la feuille de match, en tenant compte du nombre de matches fermes de suspension restants à purger par celui-ci à la date du 8 juillet 2020, ce en fonction de l'équipe dans laquelle il souhaite reprendre la compétition :

 **soit celui-ci doit purger 3 matches fermes ou moins à compter de cette date**, il sera alors en mesure de prendre part au premier match officiel de l'équipe en question.

Exemple 1 : un licencié a été suspendu pour 12 matches fermes et en a purgé 10 au 8 juillet 2020 avec l'équipe A.

Parce qu'il lui reste 2 matches fermes à purger, il pourra reprendre la compétition dès le début du championnat avec cette équipe A.

 **soit celui-ci doit purger plus de 3 matches fermes à compter de cette date**, il devra purger le ou les match(s) restants à l'occasion des prochaines rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe en question. On retrouve ici les modalités habituelles de purge.

2

Exemple 2 : un licencié a été suspendu pour 12 matches fermes et n'a purgé que 7 matches avec son équipe B au 8 juillet 2020.

Sur les 5 matches fermes restants, il n'en aura à purger que 2 à l'occasion des prochaines rencontres officielles effectivement jouées par cette équipe B.

Remarque : si le licencié dans les *Exemples 1 et 2* est le même, il pourra, en fonction des dates de reprise des différentes compétitions, évoluer dans une équipe avant de reprendre la compétition avec une autre.

L'Activité des Commissions

POLE « REGLEMENTATION » & « LUTTE CONTRE LES INCIVILITES »

DISCIPLINE

Président : M. Louis VINCENTI

Pour traiter l'ensemble des dossiers de la saison, les 13 membres de la commission se sont réunis à 27 reprises au lieu de 38 la saison dernière.

Il y a eu 12 dossiers en instruction et 2 Présidents de clubs ont été sanctionnés (6 mois et 18 mois).

Au total **239** personnes ont été sanctionnées cette saison, dont 2 Présidents, 16 Educateurs (33 en 2019) et 15 Dirigeants (16 en 2019).

Répartition des procès-verbaux + personnes concernées par les PV :

Statistiques		Auditions		Instructions	
		2019 & 2020	2018 & 2019	2019 & 2020	2018 & 2019
2019 & 2020					
13 Membres	Séniors	13	29	3	10
	U20	2	0	1	
26 Réunions	U18	5	13	1	2
280 Dossiers	U16	5	14	1	6
44 Convocations	U14	4	5		0
14 Instructions	CDM	2	0	1	1
3 Appels au District	Anciens	7	4	4	2
3 Appels à LPIFF	Futsal	1	6		3
	Sen Fem.	2	0	1	0
	Entreprise	0	0		0
	U10 à U13	0	1		0
	U16 F	2	1	1	
	Arbitre	1	1	1	
	TOTAUX	44	74	14	24

Répartition des auditions et instructions en fonction de la catégorie :

Il est à noter que seuls les dossiers sont comptabilisés et non pas les auditions, car pour plusieurs dossiers, la commission a été obligé de convoquer plusieurs fois.

Une nouvelle fois, la catégorie Séniors est la plus concernée par les dossiers soumis en audition (13) dont en instruction.

Chez les jeunes, aucune catégorie ne se démarque des autres (5 en U18 -5 en U16 -4 en U14). La catégorie des anciens est la deuxième la plus représentée avec 7 dossiers où la commission a convoqué les différentes parties.

Personnes concernées par les SANCTIONS (convocation et sanction directe) :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
239	8	3	22	12	84
	U20	U18	U16	U14	EDUCATEURS
	8	27	28	13	16
	DIRIGEANTS	ARBITRE			
	15	1			

Répartition du nombre de dossiers par catégories :

Sur le total des sanctions : la catégorie Séniors représente 35 % des dossiers soumis à la Commission comme la saison dernière. Les catégories de jeunes (U20/U18/U16/U14) représentent 32% des dossiers.

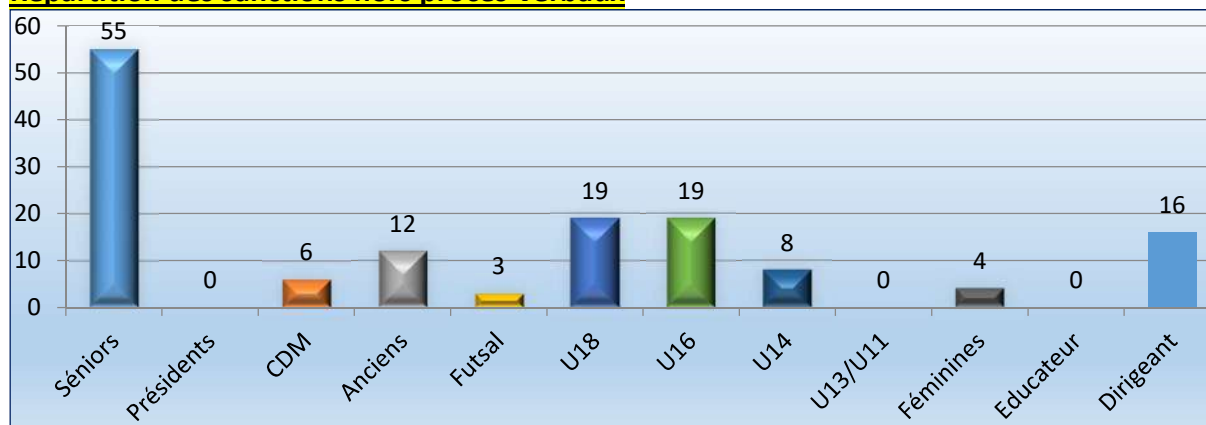
6% des dossiers soumis à la Commission concernent des Dirigeants, tout comme les éducateurs.

Répartition des 239 sanctions :

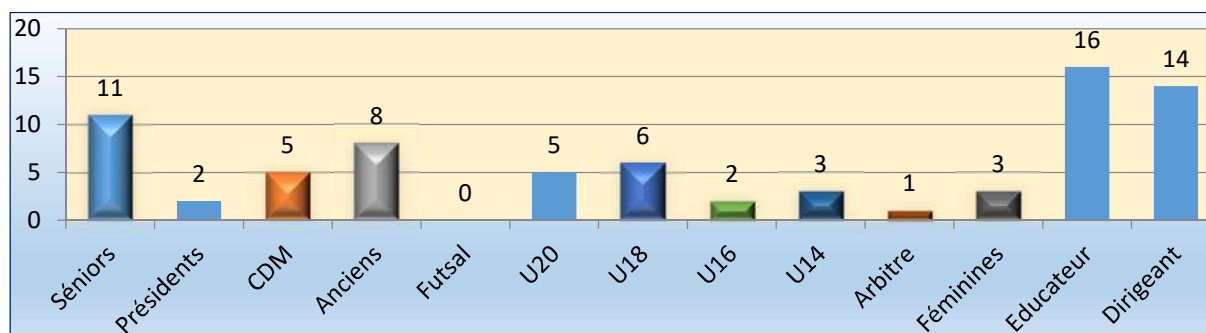
Répartition des sanctions prises entre Dirigeants/Educateurs/ Présidents et joueurs en fonction de la gravité :

SANCTIONS	Joueurs	Educateurs Dirigeants	Arbitre	Présidents	TOTAL
Entre 1 et 4 Matches	108	12	0	0	120
Entre 5 et 10 Matches	91	13	0	0	104
Entre 11 Matches et 6 Mois	2	5	0	1	8
Entre 7 Mois et 1 An	0	0	1	0	1
Entre 1 An et 2 Ans	0	1	0	1	2
Entre 2 Ans et 3 Ans	2	0	0	0	2
Entre 4 Ans et 5 Ans	1	0	0	0	1
Plus de 6 ans	1	0	0	0	1
Totaux	205	31	1	2	239

Répartition des sanctions hors procès-verbaux



Répartition des SANCTIONS ayant fait l'objet de procès-verbaux



Les sanctions collectives :

La Commission de discipline a usé de son pouvoir disciplinaire également pour prononcer des sanctions collectives, elle a ainsi sanctionné :

-  **13 Clubs ont eu un retrait de points**
-  **10 Clubs ont reçu une amende pour absence non excusée devant la commission**
-  **5 suspensions de terrain**
-  **13 matchs perdus.**

Conclusion :

Il existe encore quelques dossiers impliquant des menaces et des insultes envers des arbitres avec un recul sur les violences physiques à l'encontre des officiels.

Comme les années précédentes, trop de personnes convoquées ne se présentent pas aux auditions.

Compte tenu de l'arrêt prématuré des rencontres, on ne peut pas se prononcer s'il y a eu une montée en puissance des sanctions.

La Commission remercie Mme MAGGI Nicole pour son aide précieuse à l'élaboration de ce rapport.

DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : M. Régis ETIENNE

La Commission s'est réunie **4** fois et **7** membres ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de réunion est **inférieur** à la saison dernière, **4 contre 7 (-42%)**.

Le nombre de dossiers traités a **baissé**, on passe de **9 à 6 (-33%)**.

Les appels :

-  **6** dossiers ont été traités *dont 1 irrecevable*
Le nombre de dossier irrecevable reste **stable (1 pour 1)**
Contrairement aux dernières saisons, les motifs d'appels sont très divers.

Les sanctions :

-  **6 sanctions maintenues**
-  **3 sanctions infirmées**
-  **2 sanctions diminuées**

Les sanctions aggravées et/ou diminuées sont la conséquence de substitution du motif de la sanction.

Comme pour les saisons précédentes, ces substitutions sont pour la grande majorité la conséquence de la modification des propos tenus lors des auditions par rapport à l'audition de 1^{ère} instance et/ou de l'audition de personnes n'ayant pas été entendues en 1^{ère} instance.

A noter que la Commission a fait:

-  **1 rappel concernant l'obligation de neutralité des commissaires du District,**
-  **Obligation à 4 clubs de suivre certaines formations dispensées par le District.**

Les convocations :

Au total **92** personnes convoquées dont **20** Arbitres officiels et **4** autres officiels

-  **49** présents (dont **12** arbitres officiels et **1** autre officiel (**53%**), **en légère augmentation (49% la saison dernière)**
-  **31** absents soit (**33,7%**), **en diminution (37% la saison dernière)**

✚ **12** excusés dont **5** arbitres officiels **1** autre officiel (**14%**), **identique à la saison dernière**

Le taux de présence augmente et celui des absences non excusées est en baisse; ce qui peut laisser penser que les convoqués prennent conscience de l'importance de leur présence.

Conclusion :

Cette saison **aucune affaire liée à des sanctions envers les arbitres officiels**, 1 seule concernait un arbitre bénévoles.

Nous notons avec satisfaction une augmentation des présences.

COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES

Président : M. Jean-Jacques COMBAL

La Commission est composée de tous les Membres du Comité de Direction (*à l'exception du Président*).

Elle s'est réunie à **3** reprises au cours de la saison pour traiter 7 affaires.

Tous les dossiers traités concernant les **SR**

4 confirmés - **2** infirmés et **1** irrecevable

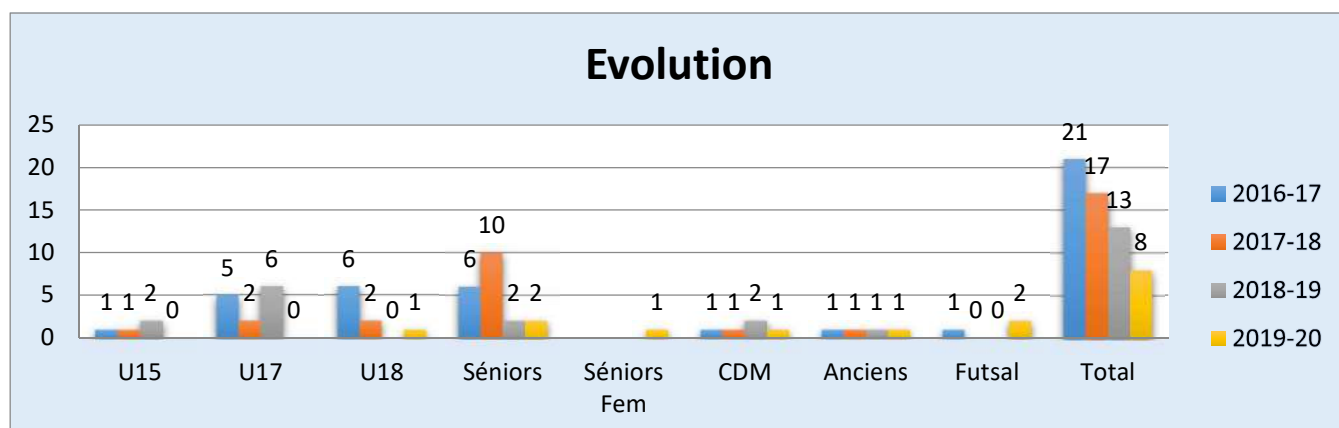
PREVENTION – MEDIATION - EDUCATION

Animateur: Antonio CARRETO

La commission s'est réunie **10** fois cette saison (contre 13 en 2018 /19).

10 clubs, ont été invités afin de préparer **8** rencontres identifiées comme « sensibles », **5** rencontres ce sont déroulées sans aucun incident, **3** non se sont pas déroulées compte tenue des restrictions sanitaires dues au Covid-19, (contre 4 clubs, 13 rencontres dont **1** match à huis clos)

Catégories	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
U15	1	1	2	0
U17	5	2	6	0
U18	6	2	0	1
Séniors	6	10	2	2
Séniors Fem				1
CDM	1	1	2	1
Anciens	1	1	1	1
Futsal	1	0	0	2
Total	21	17	13	8



La CDPME constate que :

- Aucun incident ne survient sur les matchs « sensibles »
- Comme les années précédentes :
- Les clubs communiquent peu entre eux dans l'organisation des rencontres. Ces échanges et coopération en amont permettent de dédramatiser les tensions.
- Les incidents sont très souvent générés par le banc de touche

Conclusion :

Un grand MERCI aux membres de la CDPME, à l'ensemble des collaborateurs du service administratif, à la Police Nationale, pour leur aide précieuse et à la CRPME.

Les dernières rencontres classées « sensible » non pas pu se dérouler compte tenu de la crise sanitaire (Covid-19), qui a stoppé prématurément l'ensemble des championnats pour la saison 2019-2020.

La CDPME regrette le peu de communication entre les clubs et les comportements de certains adultes sur les bancs de touche.

La CDPME regrette le peu d'implication des clubs à la participation des sessions de formation mis en place afin de mieux les accompagner dans l'organisation des matchs « sensible ».

La CDPME remercie néanmoins l'implication de certains clubs dans leurs gestions des matchs « sensible ».

CONSEIL DES SAGES

Président : Dr Michel THOMAS

Le conseil n'a été saisi que d'une affaire en 2019-2020.

Il s'est réuni le 4 février 2020 pour se pencher sur les incidents ayant émaillé un match U13F de décembre 2019, marqué par des échanges d'insultes entre un éducateur et une éducatrice, devant de très jeunes joueuses, ayant abouti à l'arrêt prématurée de la partie. Devant la gravité de tels faits, le conseil a déféré les deux « éducateurs » en commission de discipline.

DELEGUES

Président : Louis VINCENTI

La Commission a désigné un délégué sur 34 rencontres :

- **17 délégués sur les rencontres D1 et D2**
- **7 délégations en U20**
- **7 délégations en Coupe Futsal**

La commission compte 6 délégués.

La commission remercie d'une part les Clubs pour leur excellent accueil facilitant ainsi la collaboration sur les rencontres et, d'autre part, le service administratif pour leur travail auprès de la Commission.

FAIR-PLAY

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

Plusieurs réunions se sont déroulées cette saison, toutefois, les compétitions ayant été interrompues mi-mars suite au COVID-19, le Comité de Direction a pris la décision de ne pas tenir compte du FAIR-PLAY pour la saison en cours.

Au moment de l'arrêt des compétitions liées au COVID-19, à titre indicatif, il y avait :

-  1 Club qui cumulait plus de 50 points de pénalité, et aurait eu 2 points de retrait au classement général de fin de saison
-  5 Clubs qui cumulaient plus de 40 points de pénalité, et auraient eu 3 points de retrait au classement général de fin de saison
-  15 Clubs qui cumulaient plus de 30 points de pénalité, et auraient eu 1 point de retrait au classement général de fin de saison

Il sera reconduit dès la saison en cours sous la même forme et pour les saisons à venir peut-être sous une autre forme, une proposition sera faite.

STATUTS & REGLEMENTS

Président : M. Jean Pierre MAGGI

Compte tenu des conditions sanitaires liées au Covid-19, la saison s'est arrêtée définitivement le Week-end du 8 mars 2020.

Les comparaisons des statistiques sur plusieurs saisons seront donc tronquées.

La Commission s'est réunie 20 fois et a traité 97 affaires (contre 112 en 2018 /2019)

Elle est composée de 9 membres, une moyenne de 6 personnes présentes par semaine, soit 16 dossiers en moyenne par personne pour la saison.

4 dossiers ont fait l'objet d'un appel dont 2 ont été infirmés par le District, la ligue a rétabli la décision de la Commission de 1ere instance pour un dossier.

La répartition des dossiers en nombre et pourcentage par catégories s'établit comme suit :

Catégories	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
Jeunes	41	39 %	42	37 %	32	33 %
Seniors	56	52 %	58	52 %	45	46 %
CDM/Anciens	10	9 %	12	11 %	15	16 %
Jeunes Féminines					1	1 %
Séniors Féminines					4	4 %
TOTAL	107	100%	112	100 %	97	100 %

La décomposition de l'activité de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Lettres diverses	1	4	3	2	2
Réserves (avant match) recevables fondées	70	77	57	51	19
Réserves (avant match) recevables non fondées					15
Réserves (avant match) irrecevables	17	19	10	11	3
Réclamations (après match) recevables fondées	9	5	3	7	13
Réclamations (après match) recevables non fondées					2
Réclamations (après match) irrecevables	5	4	1	9	8
Auditions	5	6	5	5	3
Déclassés	2	0	0	1	0
Evocations fondées	8	17	20	15	10
Evocations non fondées	3	7	3	3	15
Evocations irrecevables	0	6	5	4	6
P V divers					13
TOTAL	180	126	144	106	97

Remarque : les réserves et réclamations sont ventilées en fondées et non fondées à partir de 2019/2020

La décomposition de l'activité par catégories de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	JEUNES	SENIORS	CDM/ANC	JEUNES/F	SENIORS/F
Lettres diverses	1	0	0	0	1
Réserves (avant match) recevables fondées	9	9	1	0	0
Réserves (avant match) recevables non fondées	7	5	2	0	1
Réserves (avant match) irrecevables	1	2	0	0	0
Réclamations (après match) recevables fondées	0	0	0	0	1
Réclamations (après match) recevables non fondées	2				0
Réclamations (après match) irrecevables	4	3	1	0	0
Auditions	1	0	2	0	0
Déclassés	0	0	0	0	0
Evocations fondées	2	6	2	0	0
Evocations non fondées	1	10	4	0	0
Evocations irrecevables	0	5	0	1	0
PV divers	4	5	3	0	1
TOTAL	32	45	15	1	4

Sur une saison tronquée d'environ deux mois, on remarque que l'activité de cette saison se serait légèrement accrue.

Conclusion : 4 dossiers ont fait l'objet d'un appel en affaires courantes.

La Commission a reçu 3 demandes d'homologation de tournois dont une a été homologuée (non significatif compte tenu de la période d'inactivité sportive des clubs durant la période de confinement).

Présence moyenne de 66% de l'effectif de la Commission.

La Commission remercie tous les membres de la Commission, ainsi que les services administratifs du District et plus particulièrement le responsable des Compétitions pour sa collaboration efficace.

POLE « DEVELOPPEMENT & FORMATIONS » & « LES ACTEURS DU FOOT »

ARBITRAGE

Président : M. José DIAS

La Commission Départementale de l'Arbitrage composée de 15 membres s'est réunie 15 fois et 6 fois en visio-conférence (100 dossiers traités) en tenant compte également des nombreuses actions réalisées au cours de la saison pilotées par ses sections : tests physiques, théoriques, 3 formations initiales, modules d'éducateurs, perfectionnements de renforcements etc...

Plusieurs objectifs ont été fixés et accomplis :

- Interventions dans 1 club du département ;
- Accompagnement des jeunes arbitres (formation poussée) ;
- Poursuite du dispositif de la Commission de Recrutement – Détection – Fidélisation des arbitres
- Poursuite du Développement de l'Arbitrage Féminin

2019/2020

Promotions

- ✚ Nommé AAF2 : **Iléas DAOUDI**
- ✚ Nommé AAF2E : **Jennifer BARROCAS**
- ✚ Nommé JAF : **Igor GRADINARI**
- ✚ Candidature F4 : **Rabi RABIA**
- ✚ Stagiaires Ligue : **Philippe BIES et Adrien GONZALEZ (S) & Adel BENARIBI (J)**
Jeanne CREIGNOU (F) & Zorha ZERROUGUI (AA)
- ✚ Candidature JAF : **Dylan DUPUIS et Jérémy CORDON-MELO**
- ✚ Candidature Futsal : **Adel AISSAOUI**

Chiffres clefs

2019 / 2020	<i>Effectif : 207</i>
	<i>Désignables 203</i>

- ✚ *Moyenne test théorique : 13*
- ✚ QCM 1 : **157** participants (17<8/20)
- ✚ QCM 2 : **164** participants (6<8/20)
- ✚ *Filière Régionale : 12 Sélectionnés dont 5 retenus*
- ✚ *Observations : 217*
- ✚ *Formations continues : 6*
 - ✓ *Lois du Jeu : 41*
 - ✓ *Bancs de touche : 79*
 - ✓ *Conflits : 3*
 - ✓ *QCM : 74*
 - ✓ *Collaboration AA : 60*
 - ✓ *QCM : 42*
- ✚ *Formations Initiales : 3*
- **28 Candidats validés**

Remerciements au Comité Directeur pour son total soutien et son étroite collaboration dans les dossiers.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : M. Antonio CARRETO

La Commission s'est réunie 3 fois au cours de la saison.
6 clubs sont en infraction (soit 8 clubs de moins que la saison précédente).

La saison 2019 /2020, continuité dans l'implication des clubs val de marnais au recrutement des nouveaux arbitres.

Nous constatons également de la part des clubs un manque du suivi de leurs arbitres tout au long de la saison.

Les clubs en infraction essaient de se mettre dans la mesure du possible en conformité avec le Statut de l'Arbitrage.

Cette saison, compte tenu de la crise sanitaire (COVID-19), conformément au procès-verbal du comité directeur de la LPIFF (réunion plénière du 29 avril 2020), il a été arrêté :

Statut de l'arbitrage : si un arbitre n'a pas pu réaliser, en raison de la **situation sanitaire**, le nombre minimum de matchs qui lui est imposé, il **couvrira quand même son club**. Il en est de même pour les candidats arbitres en cours d'examen pratique

En application du Procès-verbal de la LPIFF du 29/04/2020, la commission du statut de l'arbitrage du Val de Marne de Football, sursoit à l'application de l'article 34 pour la saison 2019/2020

Infraction	2017/2018					
1er année	2	2	3	4	2	13
2e année					2	2
3e année		1		2		3
4e année			1			1
	1D	2D	3D	4D	CDM	19

Infraction	2018/2019				
1er année			2	1	3
2e année		2	5	2	9
3e année				1	1
4e année			1		1
	1D	2D	3D	CDM	14

Infraction	2019/2020				
1er année			1	3	4
2e année			1	1	2
3e année					0
4e année					0
	1D	2D	3D	CDM	6

Baisse des clubs en infraction avec le statut de l'arbitre par rapport aux années précédentes :

-  2017 / 2018 => 19 clubs
-  2018 / 2019 => 14 clubs
-  2019 / 2020 => 06 clubs

Conclusion :

Malgré la crise sanitaire, nous constatons que les clubs évoluant en niveau D1 et D2 étaient en conformité vis-à-vis du statut de l'arbitre au 31 janvier 2020.

Les clubs en infraction représentent principalement des clubs débutants à ce niveau ou ayant une faible organisation interne.

TECHNIQUE

Président : M. Francis DELAGE

La Commission qui compte 35 membres s'est réunie à 4 reprises en séances plénières.

Actions menées sur la saison :

- Formations de cadres (20 Sessions)
- Sélections/détections (20 Dates)
- Foot animation / Label
- Centre de perfectionnement Gardien de but
- Foot à l'école
- Sport à l'hôpital (1^{er} de Cordée)
- Futsal Garçons (15/18)
- Tutorat BMF
- Certifications (X2)

Il est à souligner les échanges hebdomadaires avec les salariés du District permettant de trouver des solutions sur les divers dossiers.

Plusieurs groupes de commissaires sont identifiés au sein de la Commission (disponibilités, expérience, spécificité).

L'intégralité des actions menées sera détaillée dans le rapport « TECHNIQUE ».

La Commission souhaite dès la saison 2020-2021 accompagner au mieux les stagiaires inscrits pour les certifications.

Il est important de souligner que de nombreuses actions ont été annulées sur la fin de saison, dû au COVID-19.

MEDICALE

Gestion : Dr Michel THOMAS

Une réflexion est en cours pour une nouvelle forme de fonctionnement, celle-ci n'intervenant plus dans les modules de formation.

STATUT DE L'EDUCATEUR

Président : M. Daniel BROCHE

La Commission ne s'est pas réunie sur la saison aucun contrôle n'ayant été demandé par la LPIFF.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 11.3 du Règlement Sportif Général de la LPIFF, les clubs participant aux championnats Fédéraux ou de Lique sont tenus d'utiliser les services d'Educateurs titulaires d'un certain niveau de diplôme et assurant l'encadrement technique de l'équipe tant à l'entraînement que lors des rencontres de championnat.

POLE « COMMUNICATION & EVENEMENTS »

MISSION DE COMMUNICATION, INFORMATION & FORMATION

Présidente : Martine PASDELOUP

La commission se compose de 8 membres et elle s'est réunie 3 fois physiquement et 2 fois par message. A chaque réunion assistent, la Directrice Administrative, le Secrétaire Général et le Secrétaire Général adjoint.

C'est une Commission dynamique et conviviale qui participe à la vie du District en étant force de proposition pour le Comité de Direction.

La Commission a entre-autre été présente et/ou force de proposition pour :

- Assemblée Générale du District, samedi 12 Octobre 2019
- Tournoi International U16 du 29 Octobre au 02 Novembre 2019
- Echanges avec les Clubs autour des grandes questions du droit disciplinaire : Le 15 Septembre 2019
- Formation « Matches sensibles » - Reporté, n'ayant pas pu se dérouler (COVID-19)
- Séminaire des Président(e)s Samedi 30 Novembre 2019

Actions menées sur la saison par la Commission :

A assuré la formation des clubs : FMI

Relances téléphonique des clubs (manifestation diverses)

Préparation et organisation du Tournoi International U16

Préparation et organisation de l'Assemblée Générale des Clubs

Plusieurs actions sur la fin de saison n'ont pas pu se dérouler (COVID-19)

La Commission tient à remercier très chaleureusement la présence à toutes ses réunions de la Directrice Administrative, de MM. COMBAL, Secrétaire Général et DARDENNES, Secrétaire Général Adjoint, mais aussi le Comité de Direction et son Président pour la confiance qui lui est accordée dans la mise en place des actions.

A noter : Dès la saison prochaine, de nombreuses formations vont être gérées par l'IR2F. D'ores et déjà 3 Membres de la Commission ont suivi la formation pour pouvoir être formateur au District.

4 Formations sont d'ores et déjà programmées jusqu'à Décembre 2020, les inscriptions se font via le site interne auprès de l'IR2F :

Sessions PFFD :

- **Mercredi 23 Septembre 2020, de 18H à 22H :**

📅 Accompagner une équipe U6 à U 11. Session ouverte aux parents, joueurs bénévoles, éducateurs et dirigeants.

- **Samedi 3 Octobre 2020 de 8H30 à 12H30 :**

📅 Découvrir le cadre associatif du Football. Session ouverte aux dirigeants et salariés, notamment les nouveaux.

- **Mercredi 18 Novembre 2020 de 18H à 22H :**

📅 Appréhender les responsabilités de l'association et du dirigeant. Session ouverte aux dirigeants et salariés.

- **Samedi 4 Décembre 2020 de 8H30 à 12H30 :**

📅 S'approprier les clés de la gestion financière. Session ouverte aux dirigeants, trésoriers, Secrétaire Général, Comptable.

ORGANISATION DES EVENEMENTS & SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES

Les Membres composant ces Commissions sont conviés au cours de la saison selon les actions prévues et en fonction des besoins.

POLE « ACTIVITES SPORTIVES » & « LA PRATIQUE »

TERRAINS & EQUIPEMENTS

La CDTIS a tenue 2 réunions au cours de la saison.

1 affaire a été traitée et la CDTIS a effectuée deux visites.

La situation sanitaire a contraint la CDTIS à reporter les visites des installations sportives déjà prévues.

La CDTIS a participé et accompagnée la CRTIS lors des visites des installations sportives situées dans le département du Val de Marne, (renouvellement et contrôle éclairage).

Conclusion :

La commission regrette que certains propriétaires des installations sportives ne soient pas plus à l'écoute des clubs qui occupent ces infrastructures.

Suite à la sortie de crise sanitaire la CDTIS reprendra les visites prévues des installations sportives courant juillet 2020.

Nous rappelons que la CDTIS est à la disposition des propriétaires des complexes sportifs et des clubs occupent ces infrastructures.

FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

Président : M. Emile AMSELLEM

La Commission s'est réunie **24** fois les lundis soir, a traité **250 affaires** (contre 530 en 2018-19) et a auditionné à 3 reprises (contre 4 en 2018-19). **1** dossier a été transmis au Conseil des Sages et 0 en Commission de Discipline.

Ce n'est pas le nombre de dossiers qui est important.

Il est important de signaler l'importance de la rédaction des mails, très très souvent ne respectant pas la présentation exigée... la Commission ne devrait pas les traiter, mais l'a tout de même fait sinon 80 % ne seraient pas exploités.

La comparaison est tronquée cette saison dû à l'arrêt mi-mars de l'activité suite au COVID-19.

Classification et résultat 2019-2020 :

CATEGORIE	Joueurs en Moyennes / Journée		
U6-U7	500 Joueurs en moyenne par journée		
U8-U9	750 joueurs en moyenne par journée		
	EQUIPES	RENCONTRES	
U11	220	1100	10 rencontres au lieu de 14 par équipes
U13	220	100	
FESTIVAL U13			Pas de Vainqueur (Arrêt COVID-19)
1° TOUR	82	276	
2° TOUR	64	96	
3° TOUR	0	0	
JOSEPH MERCIER U12			Pas de Vainqueur (Arrêt COVID-19)
1° TOUR	120	360	
2° TOUR	64	96	
3° TOUR	0	0	
CHALLENGE BOULOGNE U11			Pas de Vainqueur (Arrêt COVID-19)
1° TOUR	96	288	
2° TOUR	0	0	
3° TOUR	0	0	
FRANCIS « José LEVY » U10			Pas de Vainqueur (Arrêt COVID-19)
1° TOUR	120	360	
2° TOUR	0	0	
3° TOUR	0	0	
FUTSAL U13			Pas de Vainqueur (Arrêt COVID-19)
1° TOUR	40	60	
2° TOUR	0	0	
3° TOUR	0	0	

Les forfaits, toutes catégories confondues, environ 20% sur la saison.

La Commission n'a pas comptabilisé cette saison « Interclubs » et « Défi-foots ».
Les plateaux ont été annulés.

Commentaires :

-  Peu d'usage de la FMI, mais une certaine amélioration : 55 % en U13 et 62 % en U11, au dernier pointage du 08/03/20.
-  Soirées d'information par secteurs : trois réunions pour des résultats insatisfaisants, toujours les mêmes clubs qui s'abstiennent.

Certains membres de la Commission s'impliquent dans les manifestations organisées par le District (Rentrée du foot, Tournoi International U16, Finales etc...).

Remise « LABEL » : Très peu cette saison et souvent au dernier moment, la Commission pas toujours au courant, donc non présente.

Journée « Coupe » : La dématérialisation des licences complique la tâche des contrôles sur les tours. Les plateaux prennent parfois du retard... car il y a la jonglerie qui parfois ne peut pas se faire par manque de temps ... et c'est compréhensible.

Les Commissaires : Suite aux contraintes d'horaires de chacun, difficile à juguler le temps de présence, ce qui ne permet pas de planifier convenablement une organisation... un petit relâchement s'est fait sentir... le COVID-19 n'ayant pas arrangé les choses.

Convocations : Souvent les personnes convoquées ne se sentent pas l'obligation de venir et rares sont les mots d'excuses... il va peut-être falloir écrire au Président du Club pour l'inciter à sensibiliser les personnes à se présenter à une convocation...

Amendes : Trop importante, ce qui ne devrait pas être le cas. Le montant va servir à l'achat de Gourdes pour les petites catégories qui seront distribuées dès la reprise.

Conclusion :

Chaque fin de saison amène la suivante avec des modifications.

Il va falloir préparer la nouvelle saison avec toutes les incertitudes, toutes les contraintes...

En Ce qui concerne la FMI, il va falloir que tous joue le jeu afin que l'utilisation soit optimale.

Remerciement à tous les Membres de la Commission pour le dévouement de tout un chacun.

A noter !

Le Challenge Départemental « José Lévy - U10 » a été supprimé.

Le Challenge « Joseph Mercier - U13 » a été supprimé

Nouveau :

 Coupe Futsal « José Lévy – U11 »

Changement de Nom :

 Coupe Départementale Futsal « Joseph Mercier – U12/U13 »

COUPES

Président : M. Jean Jacques COMBAL

La Commission des Coupes sur la saison c'est :

6 Personnes composent la Commission

27 Réunions, **322** dossiers (*contre 394 2018-19*)

50 Forfaits sur **547** rencontres organisées (*contre 73 en 2018-2019*).

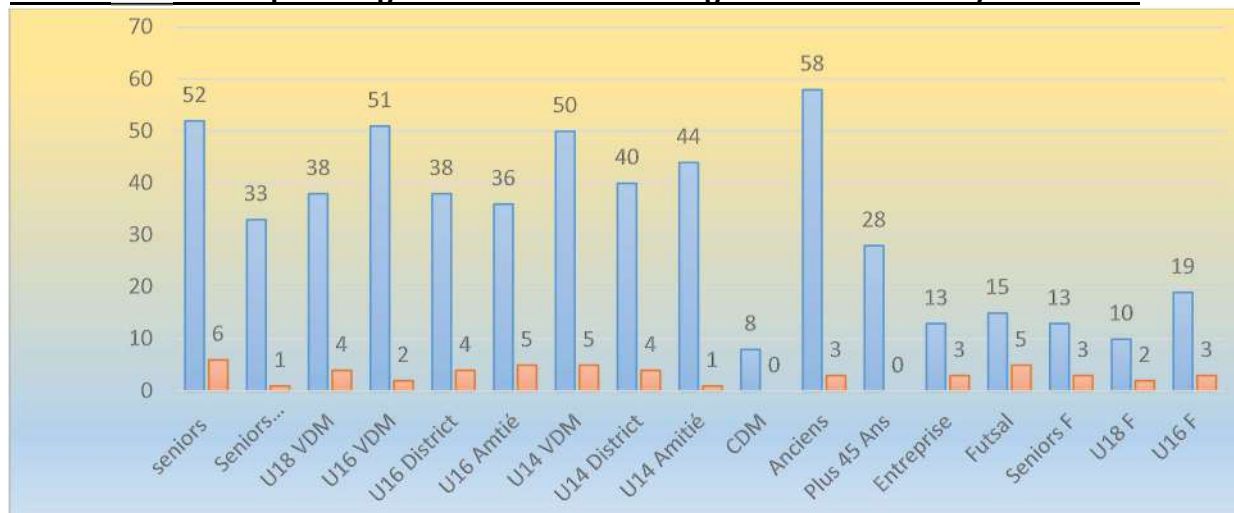
Pas d'appel

2 Auditions

Les Membres de la Commission ont participé aux diverses actions menées par le District (Tournoi Interantional, Assemblée Générale, etc...)

Suite au COVID-19, les compétitions ont été arrêtées au niveau des ¼ de finale sauf le Futsal (1/8^{ème})

Nombre de matchs par catégories et de forfaits enregistrés : 547 Matchs / 50 Forfaits



Conclusion :

Quel dommage d'avoir stoppé si tôt cette année où il n'y a eu aucune intempérie et pas de grève...De plus les tirages au sort ont été effectués par **Sandrine Roux**, moment de partage et de convivialité très apprécié et ayant réuni beaucoup de clubs...Les finales étaient prévues dans de très belles installations.

Espérons que la saison prochaine tout se concrétise.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

La Commission réunie **25** fois au cours de la saison.

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Séniors			84	85	49
U20	Nouveau 2019-20				20
U18			64	56	35
U16			75	78	71
U14			117	77	59
CDM	80	57	48	21	68
Anciens	169	103	62	57	
+45	103	64	31	22	
+55		27	13	7	
Divers	27	20	38	34	20

Les forfaits :

Forfaits Généraux : **26** (27 en 2018-19)

1 appel en Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes (annulé suite au COVID)

En conclusion :

La Commission a œuvré plus sereinement avec équipe quasiment toujours présente.

Certains changements étant fait directement via Footclub, la Commission traite moins de dossiers.

Aucune comparaison possible, l'arrêt des compétitions étant intervenu le 15 mars 2020 (COVID-19).

Elle remercie le District et ses collaborateurs de la confiance et de l'aide apportée chaque semaine.

FEMININES

Présidente : Mme Marie-Thérèse POLICON

Cette commission s'est réunie à 6 reprises.

Son activité essentielle est l'organisation et l'animation des féminines dans le Val de Marne.

Au niveau technique, en liaison avec Hedi HOUDAYA et la commission technique, elle a organisé :

- Les journées d'accueil
- Les journées de détection et de sélection pour les U14F et U15F
- Les journées de détection pour les U13F et la mise en place du centre de perfectionnement

La commission a accompagné les sélections pour les rencontres interdistricts.

Au niveau compétitions, elle a travaillé en liaison avec la commission « Organisation des Compétitions » et « Organisation des Coupes ».

Les équipes par catégories

 Séniors à 11	12 équipes
 Séniors à 7	9 équipes
 U18 à 7	8 équipes
 U15 à 7	21 équipes
 U13 à 7	27 équipes
 U11 à 7	20 équipes

Les rassemblements se sont déroulés dans les clubs, en extérieur ou en salle.

Cette saison, tronquée par le COVID 19, n'a pas permis l'organisation du Challenge U13 Pitch, ni de la Finale du Critérium U11, ni la Girly Cup .

Il est à noter que cette saison 5 dossiers ont été traités par la commission de Discipline...et qu'une rencontre a fait l'objet d'une invitation devant la CDPME pour l'organisation d'un match dit « sensible ».

Une réunion des clubs Féminins a également été organisée afin de sensibiliser les clubs à l'utilisation de la FMI et leur rappeler un certain nombre de règles. Au cours de cette réunion la Commission a pu constater que :

-  un certain nombre d'éducateurs méconnaissent les règles et que les rencontres entre certains clubs sont toujours aussi problématiques.
-  Le non- respect des catégories d'âge mais aussi des joueuses jouant sans licences.

Pour notre District, les évolutions peuvent être comparées ainsi :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	1495 (+42%)	1889 (+26%)	1907 (+1%)	2196 (+15%)	2449 (+12%)
Licenciées (hors Futsal)	412 Senior F 257 U18F 286 U15F 216 U13F 324 U6F-U11F	527 Senior F 325 U18F 383 U15F 252 U13F 402 U6F-U11F	467 Senior F 293 U18F 394 U15F 307 U13F 446 U6F-U11F	562 Senior F 413 U18F 418 U15F 321 U13F 482 U6F-U11F	543 Senior F 470 U18F 427 U15F 412 U13F 597 U6F-U11F
Critérium	9 U11F 15 U13F 11 U16F	12 U11F 15 U13F 17 U16F	12 U11F 14 U13F 16 U16F	10 U11F 16 U13F 16 U16F	13 U11F 17 U13F 26 U16F
LABEL	10 labels 2 encouragés	15 labels	15 labels (deux évolutions d'ARGENT à OR)	15 labels (5 en OR)	12 labels (6 en OR)
Coupes	9 U11F futsal 12 U13F futsal	13 U11F futsal 15 U13F futsal	13 U11F futsal 9 U13F futsal	12 U11F futsal 18 U13F futsal	14 U11F futsal 21 U13F futsal
Nouveautés	Centre de perfectionnement	Calendrier annuel	Publication sur internet + utilisation FMI	U16F 7 District U16F 11 Ligue Senior D1 F	Centres de perfectionnement 13F/14F/15F Senior F 7 District U19F 7 District

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Présidente : Mme Estelle BATHENAY

La Commission ne s'est réunie qu'à une reprise pour faire un état des lieux et proposer des pistes pour la saison à venir.

Etat des Lieux :

CONSTATS	CAUSES
Peu de sections dans le 94 en comparaison avec les autres départements de l'IDF	Les gros clubs n'ont pas « besoin » d'une section et/ou ne connaissent pas le dispositif
Difficulté à monter des sections au sein de l'Education Nationale (EN)	Lourdeur du système de dotation horaire dans l'EN, convaincre les équipes administratives (principal / proviseur)
Difficultés à identifier les profs EPS intéressés et spécialistes foot	Turn-over important sur l'Académie de Créteil (beaucoup de départs et arrivées chaque année)

L'existant :

Balle au pied : nombre d'écoles concernées, intervenants mobilisés, budget ?

Collèges :

D'Orval à Orly, Cendrars à Boissy, PUC et Gobelins à Paris

Lycées :

Branly à Créteil, PFC à Paris (+ centre formation garçons)

- ✓ 5 sections rattachées à des clubs, 1 section autonome
- ✓ 1 ouverture classe sportive féminine (Collège Wallon à Ivry), autonome
- ✓ Perte à prévoir de sections dans le cadre de l'ouverture du District de Paris.

Pistes de travail :

Côté DISTRICT / Missionner un intervenant (salarié ?) pour :

- ✓ Présenter le dispositif des sections sportives à tous les clubs du 94 lors de la réunion des clubs en début de saison
- ✓ Identifier les clubs intéressés par l'ouverture de section
- ✓ Identifier les établissements scolaires et les profs d'EPS rattachés aux clubs : RV avec les chefs d'établissement et/ou les enseignants d'EPS
- ✓ Demander les listes de formation BEF « enseignant » à la LPIFF pour identifier plus vite les profs EPS spécialistes
- ✓ Identifier les profs d'EPS qui viennent se former dans les districts du 77 - 93 - 94 et qui enseignent dans l'académie de Créteil.

Côté CLUB /

- ✓ Favoriser la prise de RV avec les chefs d'établissements par les présidents des gros clubs val de marnais pour impulser l'ouverture de classes à sections sportives dans les établissements de leur ville
- ✓ Identifier des relais crédibles dans les clubs pour assurer le lien entre les chefs d'établissements, les professeurs d'EPS et l'inspection académique
- ✓ Sensibiliser les responsables techniques aux projets scolaires et au développement des parcours de formation scolaire

Côté E.N / Présidente de la Commission

Faire parvenir un mail à destination des établissements du Val de Marne pour diffuser auprès de leurs profs d'EPS sur l'existence du District, du soutien qu'il peut apporter dans la création de section, et communiquer une liste des clubs intéressés par le projet d'ouverture de section.

Une fois l'identification réalisée, prise de contact pour présenter les différentes possibilités et juger de la motivation des collègues pour de futures ouvertures

En résumé /

Un intervenant (salarié ?) doit être clairement identifié et avoir en charge ce dossier pour mener les actions

Aides que peut fournir la Président de la Commission :

- *Contacts et mailing-list des professeurs d'EPS,*
- *Soutien aux démarches engagées pour les enseignants intéressés*
- *Promotion des sections et des actions FFF / District dans l'E.N*

Action prioritaire du CTD dans le cadre du parcours d'excellence sportive FFF : disponibilité du CTD avec la charge de la LPIFF

FOOTBALL DIVERSIFIÉ - FUTSAL

Président : M. Jean Jacques FOPPIANI

La Commission s'est réunie à **21** reprises pour traiter **73** dossiers (*116 en 2017/2018*), soit une moyenne de 3, 5 dossiers par réunion, avec **2** auditions soit bilan quasiment équivalent à la saison 2018-2019.

5 Membres composent la Commission ;

A noter, le Comité de Direction a décidé en septembre 2020 de reporter et conditionner la reprise du championnat et de la Coupe de la saison à venir à une rencontre obligatoire avec un représentant de chacun des 23 clubs Futsal suite aux graves problèmes de sécurité intervenus lors des rencontres de demi-finale et finale de la Coupe du Val de Marne Futsal de la saison précédente.

Un groupe de travail de 5 personnes a été constitué et les décisions actées par le Comité de Direction ont permis la reprise du Championnat la semaine du 14 au 18 octobre 2019 avec uniquement **22** équipes une poule de **12** équipes en D1 (2 forfaits en cours de saison) et une poule de **10** équipes en D2 (1 forfait en cours de saison).

Saison stoppée comme l'ensemble du Football Français le 13 mars 2020.

2 Formations Module Futsal découverte ont été organisées.

La Commission Football à effectif Réduit a organisé en liaison avec la Technique des plateaux Futsal de diverses catégories de l'école de Football avec participation principalement avec 4-5 clubs (*pour de détail, voir dans : Commission à effectif réduit et Commission Technique*).

Conclusion de la saison 2019 & 2020 :

Peu de membres de club sont investis malgré leur implication au sein des clubs de Futsal.

Par contre pour les plateaux Futsal Jeunes U6-U7 (10), U8-U9 (10), U10-U11 (12) et U12-U13 (12) qui ont été mis en place par la Technique, une moyenne de participation de 4-5 clubs par catégorie.

A noter la très bonne participation et collaboration des 4 membres sur 5 sur la fin quasiment toujours présents.

Très bonne gestion des reports de matchs et très peu de remarques des clubs sur la procédure mise en place.

Bonne utilisation sur la fin de la FMI, hormis 2 clubs.

Très bonne collaboration avec tous les membres du secrétariat et le responsable des Compétitions à chaque fois que nécessaire. Ce bon relationnel permet de corriger les coquilles et d'éventuelles erreurs ou oublis.

CALENDRIERS

La commission gère chaque semaine les reports des rencontres,

Cette Commission s'occupe également du suivi de l'utilisation de la FMI chaque semaine de Seniors, Anciens, CDM, U19, U17, U15 et Futsal (Application de l'article 44.4 du RSG du District du Val de Marne de Football) qui prévoit en cas de non utilisation de la feuille de match

informatisée que le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non utilisation dans les 3 mois : amende de 100 Euros
- En cas de 3ème non utilisation ou plus dans les 3 mois : match perdu par pénalité (*0 but -- -1pt*)

Une liste des clubs en infraction paraît chaque semaine sur le procès-verbal.

POLE « FINANCES & TRAVAUX BATIMENTS »

Ce pôle a été créé à la suite de la nomination du dernier Comité de Direction, la saison dernière il a géré la rénovation du terrain synthétique du District (3 terrains Foot à 5 modulables).

Pour les saisons à venir, il devra élaborer un plan de réhabilitation à mener au District, le bâtiment commençant à vieillir et de nombreux travaux sont à prévoir.

Nous signalons la présence d'Amicales au sein du District :

Arbitres (UNAF), Présidée par Renaud HOCQ

Educateurs (AEF 94), Présidée par Daniel BROCHE

Et pour Conclure

Le rôle primordial du Comité de Direction du District du Val de Marne présidé par M. Thierry MERCIER, a une nouvelle fois été confirmé dans notre District.

La politique menée reste toujours la même, avec comme volonté principale la favorisation du Football des « Jeunes », volonté acquise et pérennisée. Il est à noter que cette malgré cette orientation Prioritaire, les autres actions ne sont pas pour autant négligées.

Les missions du District sont : Organiser / Développer et Contrôler la pratique du Football tout au long de la saison.

Afin de mener au mieux toutes les missions, c'est tout une équipe à **VOTRE ECOUTE**, avec les axes suivants :

Renforcer la structure de notre District & Maintenir la FORMATION & Poursuivre et accentuer les efforts en matière de lutte contre la Violence et les Incivilités & Labellisation & Football Féminin & Le Futsal & Sections Sportives & Développer la communication.

Pour mener au mieux ce grandiose, nous devons remercier non seulement les **161** bénévoles pour leur engagement volontaire au service de leur District, mais aussi la confiance des **37 281** licenciés répartis en **161** Clubs.

Tout simplement un très grand « **MERCI** » :

✚ **A NOS COMMISSAIRES** pour la qualité du travail effectué toujours avec la même rigueur, le même sérieux, ce qui prouve leur fidélité et leur passion pour Notre District.

✚ **A NOTRE CORPS ARBITRAL : 253** Arbitres (210 District – 36 Ligue et 7 Fédéraux), qui mènent avec brio une mission difficile et pas toujours simple qui est là leur, mais toujours avec la même passion.

Dans le cadre de la lutte contre la violence :

** La collaboration du Commandant Raphaël MIGNARRI (qui succède au Commandant Patrick DELORD partie en retraite) et de toute son équipe reste la même depuis de nombreuses saisons et nos rapports inchangés. Alors un grand merci de toujours répondre présent lorsque les rencontres sont jugées « sensibles ».*

**La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, par le biais du Préfet, nous aide également dans ce domaine en délivrant des « Interdictions Administratives de Stade » - Merci, car grâce à cette aide, on sent une alliance entre les pouvoirs sportifs et publics pour ensemble lutter encore plus fort.*

**La Commission de Prévention, Médiation, Education continue d'œuvrer et d'innover chaque saison pour encore mieux appréhender les risques de certaines rencontres.*

Des remerciements à tous nos partenaires qui sont toujours fidèles :

L'ETAT (Direction Départementale Inter-Ministérielle de la Cohésion Sociale), à nos équipementiers « SPORT CO SHOP » et « SKITA », à l'inspection Académique pour le développement du Football à l'école primaire, au « CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE » pour « Mozaïc Foot Challenge », et au « CONSEIL DEPARTEMENTAL » du Val de Marne pour toutes les précieuses aides apportées dans le cadre de nos diverses conventions, sans oublier la LPIFF et la FFF.

FELICITATIONS à tous nos licencié(e)s, **37 281** dont presque la moitié sont des jeunes de U6 à U13...

Un grand remerciement à mes collaborateurs : **Flore, Valérie, Brigitte, Marc, Driss, Hédi , Igor ainsi qu'au CTD, Hervé HAPPY** qui m'ont accompagné tout au long de la saison pour que notre mission soit menée à bien et ceci avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme.

Notre préoccupation à toutes et tous et de répondre au mieux aux attentes de « **NOS CLUBS** » et ainsi d'être à leur écoute.

Le slogan du District : « **LA FORCE D'UNE PASSION** », se confirme **encore une fois** et ceci grâce à toutes et tous qui formons l'équipe : « **DISTRICT 94** ...

Un très grand merci au Comité de Direction pour la confiance qui nous est accordée dans la gestion au quotidien de notre activité.

Une nouvelle équipe dirigeante va prendre place au cours de cette Assemblée Générale.

Le **COVID-19** s'est invité cette saison, ce qui n'a pas permis de mener à terme toutes les actions prévues...un arrêt prématuré des compétitions...annulation de nos Finales départementales ...etc...

Je vous prie de bien vouloir m'excuser si quelques sujets ou noms ont été oubliés,

Par avance **MERCI** de l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport dont, **Madame, Monsieur le Président(e), Mesdames, Messieurs**, j'ai l'honneur de vous demander l'approbation.

UNE SAISON EN « STATS »

Le District c'est :

- 1** Site Internet plus fonctionnel <http://districtvaldemarne.fff.fr>
- 4** Emails officiels : Secretariat, Technique, CDA, Formation... @districtvaldemarne.fff.fr
- 8** Salariés
- 40** Réunions en moyenne pour certaines Commissions sur la saison
- 32** Formations d'éducateurs (361 licenciés formés- 39 femmes & 322 hommes)
- 32** Parutions du journal numérique E-Foot
- 34** Educateurs certifiés (82% de réussite)
- 169** Membres "Commissions" et "Comité de Direction"
- 154** Clubs actifs toute la saison
- 262** Arbitres (212 district, 41 ligue, 9 fédéraux)
- 2822** Joueuses féminines licenciées (x4 depuis 5 saisons)
- 3149** Dirigeants (dont 384 femmes)
- Plus de 3000** Equipes en Compétitions toutes catégories confondues (National/Régional/Départemental)
- 12366** jeunes licencié(e)s en Football d'Animation U6 à U11 (32% des joueurs licenciés)
- 12000** Matches organisés (dont football effectif réduit)
- 37282** Licenciés (arrêté au 24/06/20)

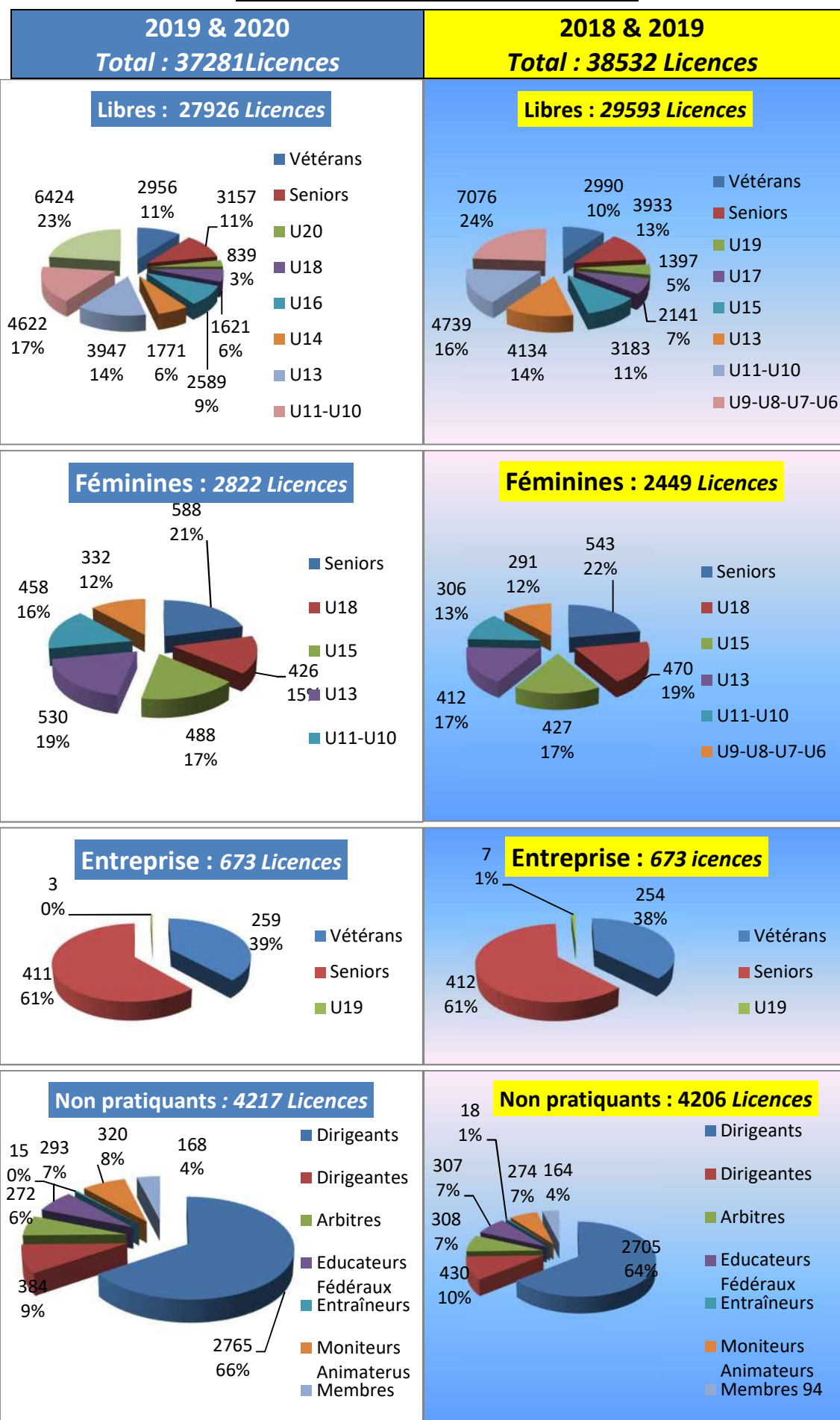
Les réunions du Comité de Direction :

- 5** Comités de Direction
- 2** Bureaux du Comité de Direction + **2** Bureaux Vision Conférence (COVID-19)
- 7** Réunions du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes pour traiter **17** appels
- 7** Réunions de la Commission Départementale d'Appel pour gérer **9** appels

LES EFFECTIFS DU DISTRICT

	SAISON 2018/2019 (au 30 juin 2019)	SAISON 2019/2020 (au 30 juin 2020)	VARIATION	
			en nb	en %
<u>LICENCES LIBRES</u>				
Seniors Vétérans	2990	2956	-34	-1,14%
Seniors	3455	3157	-298	-8,63%
U20	1157	839	-318	-27,48%
U18	1742	1621	-121	-6,95%
U16	2634	2589	-45	-1,71%
U14	1666	1771	105	6,30%
U13	4134	3947	-187	-4,52%
U11-U10	4739	4622	-117	-2,47%
U9-U8-U7-U6	7076	6424	-652	-9,21%
TOTAUX	29593	27926	-1667	-5,63%
<u>FEMININES</u>				
Seniors	543	588	45	8,29%
U18	470	426	-44	-9,36%
U15	427	488	61	14,29%
U13	412	530	118	28,64%
U11-U10	306	458	152	49,67%
U9-U8-U7-U6	291	332	41	14,09%
TOTAUX	2449	2822	373	15,23%
<u>FOOTBALL ENTREPRISE</u>				
Vétérans	254	259	5	1,97%
Seniors	412	411	-1	-0,24%
U19-U18-U17	7	3	-4	-57,14%
TOTAUX	673	673	0	0,00%
<u>FUTSAL</u>	1153	1233	80	6,94%
<u>FOOTBALL LOISIRS</u>	355	292	-63	-17,75%
<u>PROFESSIONNELS</u> (contrats pro + fédéraux)	103	118	15	14,56%
<u>TOTAUX PRATIQUANTS</u>	34326	33064	-1262	-3,68%
Dirigeants	2705	2765	60	2,22%
Dirigeantes	430	384	-46	-10,70%
Arbitres	308	272	-36	-11,69%
Educateurs fédéraux	307	293	-14	-4,56%
Entraîneurs	18	15	-3	-16,67%
Moniteurs	162	174	12	7,41%
Animateurs	112	146	34	30,36%
Membres 94	164	168	4	2,44%
TOTAUX	4206	4217	11	0,26%
<u>TOTAUX GENERAUX</u>	38829	37281	-1251	-3,25%

Comparatif des effectifs du District



	Futsal	Loisirs	Professionnels
2018 & 2019	1153	355	103
2019 & 2020	1233	292	118

COMMENTAIRES SUR LES EFFECTIFS

Statistiques sur l'évolution du nombre de licenciés 2019 / 2020

Une saison gâchée par ce maudit coronavirus, qui nous a contraint d'arrêter toute compétition et tout rassemblement sur tout le territoire français.

Le football s'est arrêté le 13 mars 2020.

Après une saison achevée prématurément et deux saisons en augmentation, le District du Val de Marne connaît une baisse de ses effectifs. Nous enregistrons 37281 licenciés soit une diminution de 3,25 points par rapport à la saison dernière.

Notre baisse de licenciés est comparable à celle de la Fédération Française de Football.

Nous restons à la cinquième place, derrière les districts du 92 (43 505 licenciés), du 77 (40540 licenciés), du 78 (40096 licenciés) et du 93 (39718 licenciés).

Tous nos postes sont en augmentation sauf le « Football Libre », ce qui peut être paradoxal par rapport à notre baisse de licenciés.

Le poste « football féminin » connaît à nouveau une forte augmentation de ses effectifs (+15.23%). Toutes les catégories Féminines progressent sauf les U18 (-44 licenciés), avec un exceptionnel bond dans les catégories du football animation qui augmente de 31% (+ 311 licenciées).

Le poste « Futsal » continue la hausse de leurs effectifs (+6.94%) après une augmentation de 4.82 points la saison dernière.

Les « entraîneurs » (éducateurs fédéraux, entraîneurs, moniteurs et animateurs) connaissent également une croissance modérée avec une hausse de 5%.

L'effectif du poste « Football Entreprise » stagne, avec un effectif de 673 licenciés comme la saison dernière.

Quant au poste « Football Libre », ce dernier connaît la plus forte diminution générale en termes de nombre de licenciés (-1667 licences), ce qui correspond à 133% de notre diminution générale de nos licenciés.

Toutes les catégories baissent dans leur effectif, sauf celle des U14 (+105 licences).

Concernant le poste « football loisirs », il connaît une baisse de 63 licenciés (-17.75%) par rapport à la saison dernière.

Les licences dirigeant(e)s augmentent sensiblement (+26 licences) malgré une baisse des dirigeantes (-46 licences).

Nos effectifs d'arbitres baissent par rapport à la saison dernière (-36 licences).

En conclusion, nous pouvons retenir que pour la saison 2019/2020 :

- le District du Val de Marne perd environ 1 000 licenciés par rapport à la saison antérieure.
- le poste « Licences Féminines » est celui qui gagne le plus de licenciés.
- les dirigeants et les « entraîneurs » augmentent.

LE PALMARES DE LA SAISON

2019/2020



PREMIERS D1 (PAS DE CHAMPIONS CETTE SAISON (COVID 19))

SENIORS	SAINT MAUR VGA US
CDM	PUC
ANCIENS	GOBELINS FC
U20	LUSITANOS US
U18	RUNGIS US
U16	CHOISY AS
U14	FONTENAY US
FUTSAL	VSG FUTSAL
FEMININES	PARIS FC

Vainqueur Challenge du « Fair-Play » -Coupe du Préfet du Val de Marne :

PAS DE CHALLENGE CETTE SAISON (COVID 19)

Vainqueurs des Coupes du Val de Marne :

PAS DE COUPES CETTE SAISON (COVID 19)

Vainqueur E-COUPÉ :

**magma_ainee516, qui représente le club des Franco-Portugais Villiers F.C (VPV FC)*

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE

Comme prévu, 12 Clubs seront récompensés :

1. JOINVILLE RC 2. VINCENNOIS CO <i>900 € crédité sur compte Club</i>	7. CRETEIL LUSITANOS US 8. MAISONS ALFORT FC 9. GOBELINS FC
3. LUSITANOS US 4. PARIS FC 5. AVENIR SPORTIF D'ORLY 6. PUC <i>600 € crédité sur compte Club</i>	10. ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 11. PORT. AVA. CHAMPIGNY 12. VITRY ES <i>300 € crédité sur compte Club</i>

Les 12 clubs recevront :

-1 Challenge qui restera la propriété du club,

-1 diplôme,

-1 courrier stipulant le montant qui sera crédité sur le compte de leur club, selon leur classement

(La dotation totale est de 6 000 € répartie en douze clubs comme suit : 2 premiers : 900 €, 4 suivants : 600 € et les 6 derniers 300 €)

AU CHAPITRE DES RECOMPENSES

Au titre de Membre de Commission

PLAQUETTE	CARLIER Joël
	CARRETO Antonio
	COMBAL Jean-Jacques

OR	ESPITALIER Fabrice
	GUERCHOUN Albert
	LECOMTE Pascal
	THELEUS Pierre

ARGENT	FETOUS Lakdar
	FRIN Guillaume
	KUNTZMANN Michel
	MARCHETTI Mathieu
	MARNE Gustave
	NYEMBMAL Charlotte

BRONZE	AISSAOUI Adel
	BCHIR Anouar
	CALEGARI Stéphane
	LEFEUVRE Gilles
	MARTINEAU Eric
	NOYON Joël
	NZENGO DOUDOU Tracy
	TIGHLIT Abdeslam
	TRAORE Moussa

Au titre de Dirigeant(e) de Club

PLAQUETTE	TURCK Denis (Maisons Alfort FC)
------------------	---------------------------------

OR	CORGNAC Jean-Claude (FC BOISSY)
-----------	---------------------------------

VERMEIL	MOTTA Lionel (THIAIS FC)
----------------	--------------------------

BRONZE	BEN RHOUMA Mohamed (MACCABI PARIS METROPOLE)
	DUPRE James (MACCABI PARIS METROPOLE)
	LESCURE Bernard (PUC)
	MASSEE Nicolas (SUPREMES BELIERS)
	ROHART Jean-Michel (SUPREMES BELIERS)

Nous adressons nos félicitations aux heureux médaillés.

CHALLENGES DU PRÉSIDENT 2019

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE
DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

La remise officielle des ballons :

“TAILLE 5” = au siège du District (date à définir)

“TAILLE 4” = se fera aux journées d'accueil du Football d'Animation

REPARTITION DES BALLONS

Répartition des Ballons suivant engagements équipes

Sont récompensés les clubs ayant des équipes évoluant en Championnat de District 94

NOMBRE DE LICENCIES	BALLONS
501	15 ballons ou 13 ballons
201 à 500	8 ballons ou 6 ballons
101 à 200	4 ballons ou 2 ballons
1 à 100	2 ballons ou 1 ballon
Futsal	2 ballons ou 1 ballon*
Foot Réduit	10 ballons

* Pour les clubs ayant au moins 1 équipe Futsal

Licenciés	Numéro	CLUBS	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
15	549877	C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL			2	2
15	563866	FUTSAL SUCY CLUB			2	2
15	582116	ULTRA FUTSAL CLUB 94			2	2
17	541356	CAP 12 A.S.	2			2
18	552165	ACCES	2			2
18	524134	DOUZIEME CA	2			2
18	851291	FOOTBALL CLUB PARISII	2			2
18	535194	PARIS LISBONNE C. CHARENTON	2			2
19	864163	CLUB SPORTIF DE VALENTON	2			2
19	851095	TELECOM RECHERCHE A.S.	2			2
20	545184	BALLE AUX PIEDS A.S.	2			2
20	614711	METRO RER LIGNE A U. S.	2			2
20	582537	NUEVE UNO	2			2
21	551095	CITOYEN DU MONDE			2	2
21	546194	DECLIC CHOISY LE ROI	2			2
21	844495	LES TROMBLONS DU MIDI	2			2
22	533511	TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY C.	2			2
22	550931	VETERANS DE BONNEUIL F. C.	2			2
23	582626	NOYERS FOOTBALL CLUB	2			2
24	549008	AMICALE CLUB 2000	2			2
24	532710	BENFICA S. VILLEJUIF E.	2			2
24	530253	INTER SIXIEME	2			2
24	548355	TREMBLAY A.J.	2			2
25	538793	LA CRISTOLIENNE	2			2
25	542493	MAROLLES EN BRIE U.S.	2			2
25	850368	NOUVELLE U. A. DE MÉTÉOROLOGIE	2			2
26	590397	A.. MIMOSA MADA-SPORT	2			2
26	535201	MENUIBLAN A.S.	2			2
27	552546	A. S. BRANCOS DE CRETEIL	2			2
27	690704	APSAP CHI CRETEIL	2			2
27	582428	CRETEIL FOOT CLUB	2			2
27	532342	PHARE SP. ZARZISSIEN	2			2
28	545535	PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	2			2
29	616119	F.C. BUTTE AUX CAILLES	2			2
30	581892	KOPP 97	2			2
30	582553	VSG FUTSAL			2	2
31	550085	FOOT 130	2			2
32	550211	VISION NOVA			2	2
34	550293	BANN'ZANMI	2			2
34	547364	VILLEJUIF CITY FUTSAL			2	2
35	534612	PANTHEON F.C.	2			2
35	851509	RUNGIS FUTSAL			2	2
36	613193	APSAP 94 HENRI MONDOR	2			2
36	550618	FRANCO PORTUGAIS VILLIERS F.C.	2			2
36	545415	PEROU A.S.A.F.	2			2
37	682151	ASC BNPP	2			2
38	600836	IBM FRANCE PARIS C.	2			2
39	690329	APSAP MEDIBALLES	2			2

Licenciés	Numéro	CLUBS	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
41	553055	A. S. C. VITRY			2	2
42	537133	TROPICAL A.C.	2			2
42	581200	U. S. DE NOGENT 94			2	2
44	547434	ARSENAL A.C.	2			2
45	551314	FONTENAYSIENNE ENTENTE	2			2
47	553017	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL			2	2
49	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL			2	2
53	548423	BOISSY U.J.	1		1	2
53	600787	DEFENSE NATIONALE PARIS C.S.	2			2
56	544708	PORTUGAIS VITRY U.A.	1		1	2
57	612321	CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP	2			2
57	690600	COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.	2			2
58	551269	SUPREMES BELIERS	2			2
59	553615	OS MINHOTOS DE BRAGA	2			2
60	615997	NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	2			2
60	540069	VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.	2			2
63	600969	AEROPORT DE PARIS A.S.	2			2
65	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL			2	2
65	544256	PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS	2			2
71	546853	MACCABI CRETEIL F.C.	2			2
79	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL			2	2
81	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES			2	2
82	654336	ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE	2			2
83	535547	SANTENY SP.L.	2	10		12
84	550465	O. CLUB D'IVRY	2	10		12
88	539141	DESPORTIVA VIMARANENSE IVRY A.	2			2
91	614219	A.P.S.A.P. EMILE ROUX	2			2
91	500723	ARRIGHI A.S.	2			2
92	582118	SPORTING FOOT. CLUB DE CHENNEVIÈRES	2	10		12
101	690300	APSAP VILLE DE PARIS	4			4
102	518152	NOISEAU STE S.	4	10		14
103	550114	VIKING CLUB PARIS	2		2	4
105	848168	ORLY A.C.	4			4
117	533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	4	10		14
120	581617	OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	4			4
123	582262	FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	4	10		14
128	581708	MINIS AND MAXIS	4	10		14
135	553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.	4	10		14
161	551657	A.S. ULTRA MARINE VITRY	4	10		14
190	534669	MAROLLES F.C.	4	10		14
206	524161	CAUDACIENNE ENT.S.	8	10		18
226	554257	ASPTT VILLECRESNES	8	10		18
228	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	8	10		18
255	500651	BOISSY F.C.	8	10		18
263	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	8	10		18
265	553004	F. C. MANDRES PERIGNY	8	10		18
265	552646	R.C. PARIS 10	8	10		18
270	540531	SPORTING CLUB PARIS	6		2	8
284	860294	PRODIJEDUC ACADEMIE FOOT. CHEMINOTS	8	10		18

Licenciés	Numéro	CLUBS	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
302	580748	U. FOOTBALL CRETEIL	8	10		18
329	500716	HAY LES ROSES C.A.	8	10		18
330	536996	CENTRE FORMATION F. PARIS	8	10		18
331	551989	ENT. S. D/ JEUNES DU STADE	8	10		18
348	512666	CHANTIERS PARIS U.A.	8	10		18
366	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	8	10		18
369	520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	8	10		18
380	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	8	10		18
389	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	8	10		18
389	535208	VAL DE FONTENAY AS	8	10		18
408	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL			8	8
410	527735	VALENTON FOOTBALL ACADEMY	8	10		18
412	532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	8	10		18
443	551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	8	10		18
451	500494	FRESNES A.A.S.	8	10		18
458	507502	RUNGIS U.S.	8	10		18
480	500791	BRY F.C.	8	10		18
482	510193	ORMESSON U.S.	8	10		18
483	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	6	10	2	18
492	520523	ST MANDE F.C.	8	10		18
537	511261	CAMILLIENNE SP. 12EME	15	10		25
543	541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	15	10		25
546	500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	15	10		25
558	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	15	10		25
568	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	15	10		25
570	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	15	10		25
588	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	15	10		25
612	510665	CHAMPIGNY F.C. 94	15	10		25
615	563601	UJA MACCABI PARIS METROPOLE	15	10		25
622	529210	VITRY E.S.	15	10		25
628	512963	THIAIS F.C.	15	10		25
634	521869	ALFORTVILLE US	15	10		25
655	514388	NOGENT S/MARNE F.C.	15	10		25
668	500031	CHOISY LE ROI A.S.	15	10		25
699	521870	SUCY F.C.	15	10		25
714	500012	CHARENTON C.A.P.	15	10		25
752	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	15	10		25
793	500004	VITRY C.A.	13	10	2	25
808	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	15	10		25
809	537053	JOINVILLE R.C.	15	10		25
811	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	15	10		25
870	500568	PARIS F.C.	15	10		25
942	519839	VILLEJUIF U.S.	15	10		25
993	500025	PARIS UNIVERSITE CLUB	15	10		25
1193	500138	VINCENNOIS C.O.	15	10		25
1249	542388	MAISONS ALFORT F.C.	13	10	2	25
1339	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	15	10		25
1442	523264	GOBELINS F.C.	15	10		25

CHALLENGE DU FAIR PLAY SENIORS

***Classements 4 ans ***

Classements Définitif 2019/2020

PAS DE CLASSEMENT = COVID 19

Classements Définitif 2018/2019

	EQUIPES	DIVISION	PENALITES	Retrait point(s)
	Classement Général			
1-	MIMOSA MADA SPORT	D3.A	17	0
2-	JEUNES DU STADE ENTENTE	D3.B	19	0
3-	LE PERREUX FRANCILIENNE (2)	D3.B	24	0
	Classement par Division			
1-	VINCENNES CO (2)	D1	25	0
2-	BRY FC (2)	D2.A	25	0
3-	MIMOSA MADA	D3.A	17	0

Classements Définitif 2017/2018

	EQUIPES	DIVISION	PENALITES	Retrait point(s)
	Classement Général			
1-	AS ULTRA MARINE	D3.B	15	0
2-	LIMEIL AJ (2)	D3.A	16	0
3-	IVRY US (4)	D3.B	17	0
	Classement par Division			
1-	SUCY FC (2)	D1	26	0
2-	VINCENNES CO (2)	D2.B	20	0
3-	AS ULTRA MARINE	D3.B	15	0

Classements Définitif 2016/2017

	EQUIPES	DIVISION	PÉNALTÉS	Retrait Point(S)
	Classements Général			
1-	ORMESSON US	2D.B	11	0
2-	NOGENT FC (2)	2D.B	12	0
3-	IVRY US (4)	2D.A	14	0
	HAY LES ROSES CA (2) ex-aequo	2D.B	14	0
	Classement par Division			
1-	FONTENAY US	Excellence	30	1
2-	GOBELINS FC (3)	1D.B	20	0
	SUCY FC (2) ex-aequo	1D.B	20	0
3-	ORMESSON US	2D.B	11	0

TABLEAU RECAPITULATIF et COMPARATIF DES SANCTIONS SUITE A DES PAROLES, DES ATTITUDES, DES FAITS EN APPLICATION DU CODE DISCIPLINAIRE

(Exception pour les dossiers concernant les fraudes sur identité)

SANCTIONS	SAISON 11/12	SAISON 12/13	SAISON 13/14	SAISON 14/15	SAISON 15/16	SAISON 16/17	Information 2017 & 2018 Changement Barème Disciplinaire	SAISON 17/18	SAISON 18/19	SAISON 19/20 COVID 19	
TOTAL SANCTIONS	4368	4168	3827	3885	4015	3313		3368	3483	2515	
Avertissements Confirmés	3523	3359	3119	3110	3211	2656		2013	2026	2063	
-2ème Récidive	253	277	220	253	282	217		726	783	176	
<u>Total des Avertissements</u>	3776	3636	3339	3363	3493	2873	2739	2809	2239		
<u>jusqu'en 16/17</u> Sanctions sans instruction (1 match avec sursis à 5 mois fermes)	577	513	451	505	510	418	De 1 à 5 mois Fermes	597	639	261	
<u>jusqu'en 16/17</u> <u>sanctions après instruction</u>	15	19	37	17	12	22	Sanctions Supérieures à 6 MOIS	32	20	7	
6 mois	2	3	8	3	6	3	Les dossiers Soumis à instruction non plus par rapport aux sanctions mais aux motifs pas forcément + de 6 mois Si instruction	3	6	1	
7 mois		1									
8 mois	2	2	1	3				4	2	1	
9 mois		1	1								
10 mois											
1 an	5	3	4	2	4	3		10	7		
18 Mois		1	1	1	1			2	1	1	
2 ans	3		6	4		2			2		
3 ans	1	2	3	1		1		6		1	
4 ans		1		1	1	1					
5 ans		1	4	1		5		3	1		
6 ans				1		1				2	
8 ans						1		1	1	1	
10 ans	1	1				1		2			
15 ans						1		1			
25 ans				1		3					
Radiation à vie		1	3								
En cours <i>Traité sur saison suivante</i>	1	3	6					0			
Suspension de terrains (Fermes et avec sursis)								15			
8											
Nombre Dossiers soumis à instruction								30	25	12	

CLUBS ENGAGÉS EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FEDERAUX SAISON 2020 & 2021

CHAMPIONNATS DE FRANCE

LIGUE 2	PARIS FC 1
NATIONAL 1	CRETEIL LUSITANOS US 1
NATIONAL 2	LUSITANOS ST MAUR 1, PARIS 13 ATHLETICO 1
NATIONAL 3	CRETEIL LUSITANOS US 2, IVRY FOOT US 1, PARIS FC 2
U19	PARIS FC 1
U17	PARIS FC 1, PARIS 13 ATHLETICO 1
D1 FUTSAL	PARIS SPORTING CLUB 1
D2 FUTSAL	KB FUTSAL 1,
D1 FEM	PARIS FC 1
D2 FÉM	ST MAUR F. FEM VGA 1
U19 FÉM	PARIS FC 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

R1	SUCY FC 1, VINCENNOIS CO 1, VITRY CA 1
R2	ALFORTVILLE US 1, CHAMPIGNY FC 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 3, FONTENAY US 1, PARIS 13 ATHLETICO 2, RUNGIS US 1, IVRY FOOT US 2, VILLEJUIF US 1,
R3	MAISONS ALFORT FC 1, UJA MACCABI PARIS 1, VINCENNES CO 2, ST MAUR VGA 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18

R1	PARIS FC 2, IVRY FOOT US 1
R2	CRETEIL LUSITANOS US 1, PARIS 13 ATHLETICO 1
R3	CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, FONTENAY US 1, JOINVILLE RC 1, PUC 1, RUNGIS US 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1, UJA MACCABI PARIS 1, VILLEJUIF US 1, VINCENNES CO 1, VITRY CA 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U16

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1,
R2	JOINVILLE RC 1, PARIS CTRE FORMATION 1, PARIS FC 2
R3	CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, Gobelins FC 2, IVRY FOOT US 1, PUC 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1, VILLEJUIF US 1, VINCENNOIS CO 1
U17	CHOISY AS 2, CRETEIL LUSITANOS US 17, PARIS 13 ATHLETICO 17, JOINVILLE RC 17, PARIS CTRE FORMATION 17, PARIS FC 17, VILLEJUIF US 17

CHAMPIONNATS REGIONAUX U14

R1	CHOISY AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 1, PARIS CTRE FORMATION 1, PARIS FC 1, VILLEJUIF U.S. 1
R2	JOINVILLE R.C. 1, PUC 1, PARIS 13 ATHLETICO 1, VINCENNES CO 1
R3	FONTENAY US 1, PARIS 13 ATHLETICO 2, IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 2, PARIS CTRE FORMATION 2,
U15	CFF PARIS 15, CRETEIL LUSITANOS US 15, PARIS 13 ATHLETICO 15

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN REGIONAUX

R1	CHAMPIGNY FC 5, IVRY DESPORTIVA VIMA 5, MINHOTOS DE BRAGA 5, VILLENEUVE ST G. POR 5
R2	CHEVILLY LARUE ELAN 5, PARIS 13 ATHLETICO 5, JOINVILLE RC 5
R3	ARSENAL AC 5, CAUDACIENNE ES 5, FONTENAY US 5, LUSITANOS US 5, MACCABI CRETEIL FC 5, MAISONS ALFORT FC 5, PUC 5

CHAMPIONNATS DES ANCIENS

R1	BRY F.C. 11, FRESNES A.A.S. 11, PARIS 13 ATHLETICO 11, RUNGIS U.S. 11,
R2	BONNEUIL CSM 11, LE PERREUX FR 11, VILLEJUIF US 11,
R3	BOISSY FC 11, CRETEIL UF 11, MANDRES PERIGNY 11, PARIS 13 ATHLETICO 12, PUC 11, ST MAUR F. MASC. VGA 11, UJA MACCABI PARIS 11, VITRY ES 11

FUTSAL

R1	CRETEIL PALAIS FUT. 1,
R2	B2M FUTSAL 1, PARIS SPORTING CLUB 2, VISION NOVA 1
R3	CHAMPIGNY CF 1, MAISONS ALFORT FC 1, B2M FUTSAL 2, CITOYEN DU MONDE 1, CRETEIL FUTSAL US 2, SAINT MAURICE AJ 1, VILLEJUIF CITY FUTSA 1, VITRY CA 1, US NOGENT 94 1, VSG FUTSAL 1

FEMININE

R1	PUC 1,
R2	PUC 2, PARIS FC 2, ST MAUR F. FEM VGA 2
R3	CACHAN CO 1, CRETEIL LUSITANOS US 1, JOINVILLE RC 1, PARIS 13 ATHLETICO 1, PARIS FC 3, ST MAUR F. FEM VGA 3,

FOOTBALL ENTREPRISE SAMEDI APRES MIDI

R1	APSAP E. ROUX 1, ASPTT CHAMPIGNY 1, COMMUNAUX MAIS.ALFO 1
R2	APSAP E. ROUX 2, ACCES 1, AEROPORT ORLY 1, APSAP VIL.PAR 1, COMMUNAUX M. ALFORT 2, BUTTE CAILLES 1, NEW TEAM VINC 1, SCPO-ESCRP 1, FOOT 130 1
R3	APSAP E. ROUX 3, AEROPORT ORLY 2, APSAP H. MONDOR 1, APSAP CHIC CRETEIL 1, APSAP VIL.PAR.2, ASC BNPP, ASPTT CHAMPIGNY 2, BALLES AUX PIEDS, SCPO-ESCRP 2, DEFENSE NATIONALE 1, METRO RER, PARIS SPORTING CLUB 1, TROPICAL AC

- DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL -

*131 Boulevard des Alliés
94500 Champigny sur Marne*

Tél : 01.55.96.11.00

Site :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Adresses mails :

secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

technique@districtvaldemarne.fff.fr

cda@districtvaldemarne.fff.fr

formation@districtvaldemarne.fff.fr

